ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de la Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Le lundi 31 octobre 2011 — Vol. 42 N° 36

Interpellation: Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec

Président de l'Assemblée nationale:
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 $
Débats des commissions parlementaires	500,00 $
Pour une commission en particulier:	
Commission de l'administration publique	75,00 $
Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles	50,00 $
Commission de l'aménagement du territoire	100,00 $
Commission de l'Assemblée nationale	5,00 $
Commission de la culture et de l'éducation	100,00 $
Commission de l'économie et du travail	100,00 $
Commission des finances publiques	75,00 $
Commission des institutions	100,00 $
Commission des relations avec les citoyens	25,00 $
Commission de la santé et des services sociaux	75,00 $
Commission des transports et de l'environnement	100,00 $
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 $

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Distribution des documents parlementaires
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec, Qc
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Commission permanente de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles

Le lundi 31 octobre 2011 — Vol. 42 N° 36

Table des matières

Exposé du sujet
M. Denis Trottier 1

Réponse du ministre
M. Clément Gignac 3

Argumentation 4
Document déposé 5

Conclusions 16
M. Clément Gignac 16
M. Denis Trottier 18

Autres intervenants

M. Michel Pigeon, président suppléant

M. Jean D'Amour
M. André Simard
Mme Danielle Doyer

Le lundi 31 octobre 2011 — Vol. 42 N° 36

Interpellation: Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec

(Quatorze heures trois minutes)

Le Président (M. Pigeon): À l'ordre, s'il vous plaît! Je déclare la séance de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles ouverte. Je demande à toutes les personnes dans la salle de bien vouloir fermer la sonnerie de leurs téléphones portables.

La commission est réunie afin de procéder à l'interpellation du député de Roberval au ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur le sujet suivant: Les entreprises et les travailleurs forestiers du Québec.

Mme la secrétaire, y a-t-il des remplacements?

La Secrétaire: Oui, M. le Président: Mme Ouellet (Vachon) est remplacée par Mme Doyer (Matapédia).

Le Président (M. Pigeon): Je vous rappelle brièvement le déroulement de l'interpellation. Dans un premier temps, l'interpellateur, M. le député de Roberval, aura un temps de parole de 10 minutes, suivi de M. le ministre pour également 10 minutes. Par la suite, des périodes de cinq minutes seront allouées selon la séquence suivante: d'abord un député de l'opposition officielle, ensuite le ministre, puis un député du groupe formant le gouvernement, et ainsi de suite. 20 minutes avant 16 heures, j'accorderai 10 minutes de conclusion à M. le ministre et un temps de réplique égal à M. le député de Roberval. Enfin, je vous rappelle que le débat ne peut, à moins d'un consentement, dépasser 16 heures. Ainsi, comme la séance a débuté à 14 h 3, y a-t-il consentement pour poursuivre nos travaux au-delà de 16 heures, soit jusqu'à 16 h 3?

Alors, je vous remercie. Et, sur ce, M. le député de Roberval, vous avez la parole pour 10 minutes.

Exposé du sujet

M. Denis Trottier

M. Trottier: Oui, merci, M. le Président. Tout d'abord, je remercie le gouvernement d'avoir accepté notre interpellation. Et, moi, je fais partie de ceux qui sont très préoccupés par la question de l'industrie forestière. D'abord, vous savez que je proviens du comté de Roberval, qui est le comté le plus forestier du Québec. On a l'honneur d'avoir le Forestier en chef chez nous; c'est probablement... il doit y avoir une raison pour ça. Je pense que le fait qu'on soit la plus grande région forestière du Québec y a sans doute contribué. Et, chez nous, il y a plus de 50 %, dans plusieurs municipalités, de travailleurs qui proviennent de ce milieu-là, et je pense que l'industrie forestière au Québec est extrêmement importante, comme je vais le démontrer tout à l'heure.

D'entrée de jeu, je pense qu'il faut rappeler à l'ensemble des Québécois et des Québécoises que la forêt est la plus grande ressource naturelle du Québec et que, quoi qu'on en dise, quoi qu'on en pense, le Québec est d'abord et avant tout un immense territoire forestier, comme on peut le voir sur cette carte, ici. Quand on regarde la carte, ce qu'on peut voir, dans le fond, c'est que c'est une immense forêt.

Bien sûr, on a de grandes rivières, très grandes rivières, des lacs qu'on pourrait dire qu'ils sont assez extraordinaires, un majestueux fleuve. Mais, quand on regarde la carte, ce qu'on peut voir, c'est une immense forêt, qui est plus dense à certains endroits, qui est... c'est sûr qu'en montant vers le nord ça diminue, mais je pense que c'est vraiment un immense territoire forestier.

Puis, aujourd'hui, avec mes collègues de la Matapédia et de Kamouraska-Témiscouata, nous allons faire à la fois au ministre et à ses collègues, à son collègue, que je salue en passant, et au gouvernement, on va faire un portrait de la situation de l'industrie, mais également aussi une énumération de propositions qui visent à relancer cette industrie qui est plus que mal en point. Puis également aussi on a beaucoup de questions, et ce qu'on souhaite, c'est ce que le ministre puisse y répondre promptement.

Dans ce sens-là, ce que nous attendons, ce que nous attendons de cette rencontre n'est pas de beaux discours. On sait que c'est souvent facile de faire des beaux discours, mais ce n'est pas ça que les gens attendent. Je pense qu'entre autres il y a des gens dans les tribunes, là, en haut, je pense que ce qu'ils veulent, c'est d'avoir des vrais engagements. Parce que, dans le fond, ce qu'on a pu voir jusqu'à maintenant, c'est que le gouvernement a abandonné cette industrie-là. On en a pu voir, entre autres, une illustration lors de son dernier budget. Je pense que l'ensemble de l'industrie a été unanime pour dire que c'était le pire budget qu'on n'avait jamais vu concernant l'industrie forestière. Et ce que je souhaite à partir de maintenant, c'est qu'il y ait un virage, on pourrait dire, vraiment du tout au tout, parce qu'on a vraiment besoin de soutenir cette industrie-là pour développer ce que j'appelle une industrie du XXIe siècle qui sera à la fois prospère et qui fera notre fierté.

De tout temps, la forêt a été au coeur des développements du Québec non seulement dans les régions ressources, mais dans l'ensemble du Québec. Je vous disais tout à l'heure que c'est la plus importante ressource du Québec, bien on parle d'autour de 70 000 emplois. On dit que l'industrie... on parlait d'Hydro-Québec qui était... s'occupait des rivières. On parlait anciennement qu'on était 12 012. Bien, on est peut-être rendus 15 000, mais disons que 70 000, c'est passablement plus important. Puis, malheureusement, ce qu'on peut voir, c'est qu'il y a de plus en plus de gens... et ce qu'on croit, en tout cas à entendre le gouvernement, c'est que l'industrie forestière, c'est une industrie du passé, alors que, nous, au Parti québécois, ce n'est pas ce qu'on croit.

Dans la dernière année, j'ai eu l'occasion de faire le tour des principaux centres de recherche du Québec en matière forestière, que ce soit à McGill, Trois-Rivières, Québec, FPInnovations, etc., et tous les chercheurs sont unanimes pour affirmer qu'il y a un avenir pour l'industrie forestière, un avenir sans doute différent, mais un avenir assurément parce que le bois est un produit noble, écologique et renouvelable et que la fibre de bois sera considérée dans l'avenir comme étant l'or vert qui va remplacer l'or noir qu'est le pétrole. C'est que tout ce qui est fabriqué à partir du pétrole aujourd'hui pourrait l'être à partir de la fibre de bois. On pourrait faire, entre autres, des produits plus résistants que le plastique tout en étant recyclables et beaucoup moins polluants. On verra aussi de plus en plus d'utilisation de la fibre de bois dans des produits aussi variés que la pharmaceutique, l'esthétique, la fabrication de pneus, et je suis assuré que l'avenir de l'industrie forestière sera beaucoup plus chimique que mécanique.

Mais, pour cela, il faudra des investissements majeurs, de centaines de millions, alors que les entreprises n'ont pas la capacité de le faire actuellement et que les institutions financières leur ferment complètement la porte. La crise dure depuis trop longtemps. Commencée en 2003, alors que le gouvernement en niait l'existence, elle perdure et même s'aggrave depuis quelque temps. 230 usines sont fermées; plus de 20 000 travailleurs ont perdu leur emploi, et ce n'est pas terminé. Les entreprises sont à bout de souffle, n'ont plus de liquidités et se voient bloquées de tout soutien financier de la part des grandes institutions financières qui, constatant que lui-même n'y croit plus, elles ne voient pas pourquoi elles prendraient seules les risques. Et je peux vous dire que, quand quelqu'un arrive dans une institution financière puis que c'est marqué «forêt»... fait en sorte qu'on met ça soit en dessous de la pile ou directement dans le recyclage, et c'est, à ce moment-là, vraiment désolant.

● *(14 h 10)* ●

Et, quand on pense que l'industrie forestière... l'industrie automobile, plutôt, qui était dans une situation dramatique, a été soutenue par un soutien massif du gouvernement fédéral, on peut se demander comment ça se fait que le gouvernement du Québec n'a pas fait davantage de pression afin d'obtenir une part équivalente, de l'ordre de 7 milliards, qui a été versée à l'industrie forestière. Quand on pense, en plus, que le gouvernement fédéral vient d'octroyer 33 milliards de dollars pour l'industrie navale et que le Québec ne recevra pas un seul sou, c'est absolument incroyable. Pire encore, non seulement nous n'aurons pas un sou, mais nous devrons payer en impôt autour de 20 % à 25 % de cette somme, soit l'équivalent de 6 à 8 milliards. Il me semble que ça devrait nous faire réfléchir quant à savoir si l'indépendance ne serait pas le meilleur outil pour assurer notre développement économique.

Le milieu forestier se pose beaucoup de questions sur son avenir. Il y a six mois, lors du dépôt du budget du ministre des Finances, la réaction a été unanime. On disait, comme je l'ai mentionné tout à l'heure, que c'était le pire budget que l'industrie ait connu. Non seulement il n'y avait pas de mesures pour soutenir l'industrie, à part un comité à 500 000 $, on a sabré dans les mesures qui existaient. Certains croient également que le gouvernement a fait le choix délibéré de prendre parti pour le développement minier associé au Plan Nord pour redorer l'image du gouvernement, alors qu'on a abandonné le secteur forestier. Pire, on pourrait dire que le gouvernement sème l'inquiétude dans le milieu notamment par la déclaration de protéger 50 % du territoire au-dessus du 49e parallèle où se retrouve, selon nos informations, 53 % du bois qui est récolté. Je voudrais savoir quelle est la position du ministre sur le sujet. Va-t-il demander une étude d'impact sur le sujet? Peut-il nous garantir que cela ne se fera pas au détriment de l'industrie et des travailleurs?

Actuellement, M. le Président, il y a beaucoup de pression afin de protéger le caribou forestier. Certains trouvent qu'on en fait trop, d'autres, pas assez. Mais il y a deux autres espèces menacées qui m'inquiètent encore plus, des espèces menacées, soient celles de l'entrepreneur forestier et du travailleur forestier. Qui s'en occupe? Qui s'en préoccupe? Alors que plus de 20 000 travailleurs ont perdu leur emploi et que de très nombreux entrepreneurs ou industriels ont fermé leurs portes ou fait faillite et que ceux qui le demeurent sont sur la corde raide, il appert que l'hiver prochain sera le pire que nous ayons connu. Ainsi, à titre d'exemple, c'est plus de 300 travailleurs supplémentaires qui vont perdre leur emploi dans le secteur de la Péribonka et de la Côte-Nord.

Certains vont pouvoir retrouver du travail au Nouveau-Brunswick, ce qui, en passant, est questionnant. On peut se demander comment ça se fait que le Nouveau-Brunswick réussit mieux que nous. Comment se fait-il que nous ne soyons pas capables de faire travailler notre monde chez nous, avec l'immense forêt que nous possédons? Si certains travailleront loin de chez eux, la plupart se retrouveront au chômage. Il y a parmi ceux-ci des travailleurs, mais aussi des entrepreneurs qui possèdent d'immenses camions hors routes qui ne peuvent trouver d'utilisation. Il y a là un drame humain et financier non seulement pour les individus, mais aussi pour les nombreuses communautés dont le secteur forestier est à la base de l'économie. Je vous lance donc un cri du coeur: Prenez fait et cause pour cette industrie qui a un avenir mais qui ne pourra s'en sortir seule.

Vous aurez de belles occasions à cet effet dans les prochains jours et semaines. Vous pourriez ainsi, à l'intérieur de l'étude de la loi n° 33, inclure une modification à la loi n° 20 sur les relations de travail qui exclurait définitivement les chemins forestiers du décret de la construction. Si une telle mesure n'est pas faite, il va y avoir une augmentation des coûts de l'ordre de 35 % à 40 %, d'une somme de 150 millions, soit une facture d'environ 40 millions de dollars de plus à assumer tant pour les MRC, les zecs que les entreprises forestières, qui n'ont pas besoin d'ajouter de nouveaux coûts à leur situation catastrophique. Pouvez-vous prendre un engagement qui ne vous coûte rien à cet effet? C'est ce que je vous demande.

D'autre part, selon mes informations, l'entente sur le bois d'oeuvre devrait être prolongée de deux ans. Qu'est-ce qu'il va arriver si c'est le cas? On sait que normalement on ne doit pas changer les règles du jeu en cours de route. Le fait qu'on modifie... Le fait que, je veux dire, qu'on va modifier le régime forestier, est-ce que ça, ça ne sera pas une porte ouverte pour faire en sorte que le gouvernement américain ou les entreprises peuvent remettre en question notre entente et nous mettre encore, une fois de plus, des nouveaux coûts qui sont déjà insupportables?

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Roberval. Et je cède maintenant la parole à M. le ministre pour une période de 10 minutes.

Réponse du ministre

M. Clément Gignac

M. Gignac: Merci, M. le Président. Premièrement, j'aimerais souhaiter la bienvenue au député de Roberval, accompagné de ses collègues de Kamouraska et Matapédia. Je voudrais également remercier mon collègue député de Rivière-du-Loup, ici, à ma droite, d'être ici avec moi pour cette interpellation. Vous avez sans doute remarqué également la présence de mon sous-ministre associé à la forêt et le Forestier en chef assis en arrière de moi.

Vous savez, M. le Président, qu'au cours des deux prochaines heures on va remarquer des convergences de vues assez importantes entre le député de Roberval et le nouveau ministre des Ressources naturelles sur plein de sujets. Mais vous allez remarquer aussi des désaccord profonds sur la lecture des événements, surtout quand on dit que ce gouvernement-ci a laissé tombé la forêt. Donc, on aura la chance, au cours des deux prochaines heures, mon collègue et moi, de remettre les pendules à l'heure.

Parce que je pense que, s'il y a un gouvernement qui a fait beaucoup pour la forêt, c'est bien le présent gouvernement. On supporte FPInnovations, on a investi pour une nouvelle mission dans l'usine de Thurso, un prêt — parce que les banques ne voulaient pas toucher à ce dossier-là — un prêt direct au-delà de 100 000 000 pour repartir l'usine de Thurso. Ça, c'est sans parler des projets mobilisateurs, projets pilotes de Domtar à Windsor. Donc, je pense qu'il y a une chose que je n'accepterai pas, c'est de dire que ce présent gouvernement a laissé tomber la forêt.

Par contre, il y a une chose qu'on va avoir comme convergence de vues, le député de Roberval et moi-même, c'est certainement que le bois, c'est le matériau de l'avenir, hein? C'est un produit, en fait, c'est une source renouvelable, c'est recyclable, c'est réutilisable, c'est un produit noble. Et vous pourrez compter dans le nouveau ministre des Ressources naturelles qui, dans la continuité de ma prédécesseure, pour valoriser la forêt, valoriser le bois.

Donc, c'est avec un grand plaisir, et je remercie le député de cette opportunité, lors de cette interpellation, pour parler de ce sujet. C'est d'autant plus vrai que c'est l'Année internationale des forêts cette année. Évidemment, je n'aurai pas réponse à toutes les questions, interrogations. Je vais faire appel à la, comment dire, à l'approche non partisane légendaire de mon député... de mon collègue député de Roberval, étant donné que je suis à la tête de ce ministère pour moins d'un mois. Donc, à l'occasion, je m'informerai ou vous reviendrai sur des points plus précis que vous pourriez avoir. Mais c'est en toute bonne foi que je me prête à cet exercice.

Comme vous savez, malgré le contexte difficile dans lequel évolue cette industrie, le député l'a mentionné, ce n'est pas loin de 70 000 emplois, 65 000, 70 000 emplois qui dépendent de ce secteur. C'est un secteur important de création de richesse. Au-delà de 140 municipalités qui dépendent principalement de l'industrie forestière, donc vocation monoindustrielle. Vous savez, la forêt, ça fait partie un peu de notre ADN, parce que c'est presque... la moitié du territoire du Québec est couverte par une forêt à valeur commerciale, donc c'est très, très important.

On parle de possibilité forestière annuelle qui oscille... au niveau de la possibilité forestière, on parle de 32 millions. Si on parle dans le secteur de la forêt publique, là c'est autour d'un volume qui est récolté, c'est autour de 17 millions de m³, donc c'est quand même très substantiel. Et c'est malgré un ralentissement économique qui est important sur notre principal marché, américain; je pense que c'est important qu'on puisse débattre pour dire à nos jeunes qui sont dans nos collèges, nos universités qu'il y a un avenir au secteur de la forêt. Je dirais que c'est un secteur important au niveau de l'activité économique. En fait, c'est au-delà de 12 % de nos exportations qui sont reliées au secteur de la forêt. Donc, c'est un secteur important de création de richesse.

Vous savez, même si l'industrie a été fortement secouée, quand on regarde tout ce qui se passe, c'est de changer le modèle d'affaires, un modèle d'affaires qui par le passé a été trop souvent axé sur de l'exportation de 2 X 4 avec un dollar très faible. Maintenant, il faut changer la donne, donc il faut revoir le modèle d'affaires, et ce sur quoi qu'on va vraiment se pencher.

Vous savez que le secteur forestier est en constante évolution. De la même manière, notre régime forestier est en constante évolution. Le gouvernement a fait tout en son pouvoir pour adapter ses modes de gestion aux réalités nouvelles et aux besoins croissants des communautés locales et régionales. Je vous rappelle que nous avons entrepris une révision complète du régime forestier. Cette démarche ambitieuse a été amorcée, entre autres, par la mise en oeuvre des recommandations de la commission Coulombe, dont le rapport avait été déposé en 2004, on s'en souviendra. Elle a été fortement inspirée par les nombreuses consultations de diverses natures à la suite du dépôt, en février 2008, du livre vert *La forêt, pour construire le Québec de demain* dont mon ex-collègue le regretté Claude Béchard avait déposé.

● *(14 h 20)* ●

Donc, on a franchi une étape cruciale le 23 mars 2010, lorsque ma collègue... lors de l'adoption de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier, qui entrera en vigueur le 1er avril 2013, donc on change les règle du jeu. Le nouveau régime forestier, comme vous le savez sans doute, M. le Président, va nous permettre d'innover et de nous positionner davantage comme un leader mondial de gestion forestière, mais aussi en fabrication de produits forestiers. J'ai eu l'occasion de rencontrer le ministre responsable de la forêt, le ministre de la Suède responsable de la forêt, la semaine dernière, et on a échangé sur ce nouveau modèle d'affaires. Ce nouveau régime permettra une plus grande participation de tous à la gestion forestière et mise sur le partenariat entre les différents acteurs.

Donc, on concilie développement économique, environnement, mais également implication des régions, implication de la population. La loi, donc, c'est... dans le fond, on instaure une nouvelle façon de faire pour la planification forestière; c'est une nouvelle façon de réaliser les activités d'aménagement découlant de cette planification. Dans la foulée, notre gouvernement a adopté également les orientations suivantes: par exemple, les forêts de proximité — que, je suis sûr, mon collègue adjoint parlementaire, député de Rivière-du-Loup, pourra élaborer davantage, puisqu'il se déplace dans les régions du Québec pour en parler davantage — planification forestière, reddition de comptes, garantie d'approvisionnement,

certification forestière; on a parlé également de stratégie d'utilisation davantage du bois. Donc, c'est toutes des choses, des orientations qu'on a prises et que nous sommes en marche, M. le Président; on n'est pas au niveau des études, on est vraiment en mouvement. Je pense qu'on est vraiment sur la voie du succès.

Pour soutenir le marché libre des bois de forêts publiques, notre gouvernement a créé également le Bureau de mise en marché du bois du Québec, en implantant un système de concurrence. Le gouvernement veut insuffler un vent de performance et d'innovation. Ce virage élargit l'accès au bois des forêts publiques offert au prix courant. Le mandat principal de cette entité administrative est de mettre en vente sur le marché libre 20 % à 25 % du bois provenant de terres publiques dans toutes les régions du Québec. Grâce à ce nouveau tremplin, des entreprises pourront enchérir à des prix favorisant ainsi la transformation du bois des forêts de l'État en produits à valeur ajoutée. Par l'établissement de ce Bureau de mise en marché des bois du Québec, le gouvernement s'assure que les Québécois vont percevoir des redevances optimales de leurs forêts. C'est l'essence même d'un marché libre. D'ailleurs, on a déjà eu quelques mises en enchères, et les résultats nous sont agréablement satisfaisants.

Au niveau de la stratégie d'utilisation du bois dans la construction, je peux en faire référence, mais on a également dévoilé cette stratégie-là en mai 2008, la stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec. Et je sais que le député de Roberval voit là un élément qui l'interpelle — il avait déposé un projet de loi — et je suis sûr qu'on va en discuter au cours des prochaines minutes, pour augmenter l'utilisation du bois dans la construction. On a d'ailleurs des bons résultats. Selon une enquête de Cecobois en 2011, ça révèle que les deux tiers des architectes, maintenant, c'est 30 % de plus qu'en 2007 qui envisagent de recourir au bois dans leurs projets. Les ingénieurs suggèrent maintenant le bois dans plus de 20 % des structures principales et dans plus de 40 % des structures secondaires. On voit de plus en plus une pénétration du bois au niveau de la construction commerciale, M. le Président. Donc, on a des bons résultats qu'on pourra élaborer dans les prochaines minutes, si les députés de l'opposition sont intéressés à avoir des résultats, on a des chiffres là-dessus. En fait, ça équivaut à des retombées de l'ordre de 25 millions par année, davantage pour les fabricants de structures de bois.

Vous savez, M. le Président, on va avoir l'occasion d'élaborer sur plusieurs sujets. Ce que j'aimerais peut-être d'entrée de jeu, pour peut-être à titre de conclusion pour les premières minutes de cette interpellation, c'est peut-être de citer la conclusion qu'au niveau du document *La forêt, pour construire le Québec de demain*, la conclusion du regretté député Claude Béchard, qui disait, et je vais lire en sa conclusion qu'est-ce qu'il disait en 2008: «Il est nécessaire de promouvoir une culture du bois moderne qui prend appui sur le savoir-faire développé dans les régions ainsi que sur une nouvelle génération de promoteurs afin d'accomplir cet essentiel passage entre la tradition et l'innovation. Il faut susciter la fierté des Québécois pour le bois, pour leur forêt et voir dans cet attachement identitaire un potentiel de croissance pour une industrie saine et apte à relever les défis actuels.» Donc, M. le Président, laissez-moi ma... savoir la fierté que j'ai d'occuper ce poste-là maintenant pour défendre, justement, faire revaloriser les forêts et le bois du Québec. Merci.

Argumentation

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. Nous allons maintenant entamer la période d'échange. Alors, M. le député de Roberval, vous avez la parole pour un maximum de cinq minutes.

M. Trottier: Oui. Merci, M. le Président. Tout d'abord, je voudrais rappeler que, quand j'ai mentionné que l'industrie se sentait abandonnée, ce n'est pas un jugement de valeur, ce sont des propos que je reprends des industriels.

Deuxième des choses, c'est que vous avez parlé de la loi n° 57, qui a des bons objectifs mais qui pourrait amener... En tout cas, certains industriels croient que ça pourrait être une raison pour les Américains de pouvoir nous interpeller, faire encore une nouvelle taxe, parce qu'à partir du moment où... Même si les objectifs sont nobles, à partir du moment où l'État reprend une partie des activités, comme les questions de gestion, etc., à ce moment-là, est-ce que les Américains ne prendront pas ça comme étant une aide à nos entreprises?

Deuxième des choses, c'est que... troisième, vous avez mentionné que vous vouliez travailler de concert. Je suis bien heureux de l'entendre puis je le souhaite réellement. Il y a à peu près un mois, à la période de questions, je vous ai posé une question avec deux propositions, en expliquant qu'on avait des solutions, puis ce qu'on vous a dit, c'était qu'on souhaitait que vous mettiez en place un régime d'épargne-actions forestier qui permettrait aux travailleurs puis aux citoyens de pouvoir investir, puis on vous parlait aussi d'une participation de l'État, un peu comme il existait avec la SGF qui était propriétaire à 42 % de Domtar anciennement. Vous avez dit que c'était très intéressant et que vous en parleriez avec votre collègue. Je voudrais connaître sa réponse.

Également, aussi, c'est que je pense que vous avez une vision qui est très extérieure, puis ce n'est pas de votre faute, là, c'est que vous ne vivez pas constamment à l'intérieur des régions ou des municipalités qui subissent des pertes extrêmement importantes. Quand, dans une région comme la mienne, ou quand, dans une région comme celles de mes collègues ou des gens qui sont en haut, quand une entreprise ferme, non seulement la personne perd son emploi, c'est la municipalité qui perd une source de revenus extrêmement importante puis, en plus, aussi, c'est que la personne perd la valeur de sa maison. Il y a un drame humain là-dedans qui est extrêmement important. C'est différent quand une personne perd son emploi à Québec ou à Montréal. À Québec puis à Montréal, les gens perdent leur emploi, mais la valeur de la maison ne baisse pas. Si la valeur de la maison valait 250 000 $, elle vaut encore 250 000 $ après qu'il ait perdu son emploi. Mais, dans les régions forestières, quand les gens perdent leur emploi, ils perdent aussi la valeur de leur maison, et c'est pour ça qu'il faut qu'il y ait des interventions beaucoup plus importantes. Vous avez dit qu'il y avait un essentiel passage à faire. Oui, mais il ne faut pas abandonner ceux qui sont là puis il faut soutenir... Présentement, il n'y a personne qui va être capable de faire ce passage-là s'il n'y a pas plus d'interventions.

Concernant, maintenant, les travaux sylvicoles. Bon, je vous ai fait parvenir une lettre; j'ai eu un accusé de réception, comme vous faites assez souvent. Bon. Mais, dans le fond, c'est que là, d'abord, il y a toutes sortes de choses qui ne marchent pas. On a vu, entre autres, des travaux d'hiver se faire, là, on... Tu sais, quand arrive le temps de faire les travaux, on manque d'argent pour faire travailler les gens au bon moment, puis tout d'un coup on s'aperçoit qu'en plein hiver il reste de l'argent, puis on fait des travaux qui ne sont plus nécessairement très essentiels. Mais ce que les gens veulent savoir, c'est: Est-ce qu'il y a moyen de savoir d'avance qu'est-ce qui s'en vient? Parce que ces gens-là, les entrepreneurs, il faut qu'ils fassent des investissements, il faut qu'ils garantissent de l'emploi à des gens. C'est déjà très difficile de maintenir les employés, puis présentement, là, ça ne fonctionne pas. Est-ce que les gens vont savoir d'avance qu'est-ce qui s'en vient?

D'autre part, toujours sur les travaux sylvicoles — et ça, c'est d'autant plus inquiétant — je sais que le ministère a reçu des lettres d'industriels qui affirment qu'ils ne pourront pas faire de travaux sylvicoles l'an prochain dû à leur situation financière, et qu'à ce moment-là ça veut dire, ça, qu'il y a beaucoup de travailleurs forestiers qui ne seront pas réengagés. Ils veulent savoir: Qu'est-ce que vous allez faire avec ça? Parce que vous avez beau avoir une vision, on pourrait dire, optimiste de tout ça, là, mais ce qu'on voit, là, c'est que, l'hiver prochain, l'été prochain, la situation va empirer. Au lieu de s'améliorer, ça va empirer, et là il va falloir que, dès cet automne, d'abord vous puissiez avertir les gens de ce qui s'en vient. Parce que les gens ne peuvent pas attendre à la dernière minute. Ils ne peuvent pas attendre que des budgets soient développés, parce que c'est toujours un peu en catastrophe.

Et, je vais vous dire, on a vu encore un exemple récemment au niveau des associations forestières. Les associations forestières attendaient d'avoir des budgets au mois d'avril, et là vous avez annoncé, fort heureusement, vendredi qu'ils auraient de l'argent. Mais, six mois plus tard, mais là c'était à la veille que tous ces employés-là doivent être mis à pied. Ça ne peut pas fonctionner comme ça. Il faut vraiment que les gens sachent à quoi s'en tenir. Et ce que je veux savoir, c'est: À quoi les gens, au niveau des travailleurs sylvicoles, à quoi est-ce qu'ils doivent s'en tenir pour l'automne qui s'en vient?

● *(14 h 30)* ●

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Roberval. La parole est à vous, M. le ministre.

M. Gignac: Deux volets, M. le Président. Premièrement, au niveau des travaux sylvicoles, je vais donner certains éléments et mon collègue député de Rivière-du-Loup va pouvoir compléter. En passant, je veux juste que, pour les gens qui nous regardent en ce lundi après-midi, m'assurer que, pour les fins du registre, que j'avais bel et bien répondu à la lettre que le député m'avait envoyée, donc en date du 18 octobre. J'ai effectivement répondu à sa lettre. Donc, je réponds à mon courrier et je fais état, au niveau du... du sujet sur les investissements...

Le Président (M. Pigeon): Et vous déposez la lettre, M. le ministre?

Document déposé

M. Gignac: Je n'ai pas de problème à déposer la lettre si besoin est. Donc, ça me fera plaisir de déposer.

Donc, j'ai répondu au député, qui s'interrogeait sur les travaux de sylviculture. Gardons à l'esprit que, vous savez, dans l'état de la situation de l'industrie forestière, qu'on... il y a plus de travaux sylvicoles actuellement que les redevances qu'on perçoit, là. Et ça, ça veut dire que le gouvernement met la main dans sa poche, parce que, normalement, les travaux sylvicoles versus les redevances foncières devaient équilibrer. Or, étant donné l'état du marché, le gouvernement a fait des efforts considérables pour maintenir les travaux sylvicoles. Parce que, si on se limitait à l'autofinancement par les redevances forestières, ça serait de l'ordre de 180 millions. Ça serait nettement moins que qu'est-ce qu'on fait. Donc, depuis quatre, cinq ans, ce gouvernement investit davantage dans les travaux que, normalement, basé sur juste les redevances forestières. Donc, pour compenser, on investit davantage.

Je tiens à rappeler également qu'au mois de juillet ma prédécesseure a eu une entente également avec le fédéral. Le fédéral a ajouté 20 millions en travaux sylvicoles additionnels, qu'on a été chercher au mois de juillet dernier. Vous savez, donc, pour nous, c'est très important. On va changer le régime. Comme vous savez, à compter de 2013, c'est quand même le gouvernement qui va prendre ça en charge, qui va assurer une plus grande prévisibilité au niveau des travaux sylvicoles, parce qu'actuellement c'est un peu aux aléas. Et on sait la situation financière... on sait la situation financière au niveau des entreprises, donc c'est plus difficile de ce côté-là. Donc, ça va être le gouvernement qui va prendre ça en charge, ça va être plus prévisible.

Sur l'autre volet, au niveau des suggestions, bien, oui, j'en ai effectivement parlé à mon collègue ministre des Finances, qui d'ailleurs était présent lorsque le député avait soulevé la question au niveau du régime d'épargne, régime de capital-actions, un REA forestier, mais vous comprendrez que ça appartient au ministre des Finances; c'est quand même des mesures fiscales, donc le ministre des Finances fait ses consultations prébudgétaires, et ce sera au ministre des Finances de décider ce qui va advenir de la suggestion du député de Roberval. Donc, je ne pourrai pas aujourd'hui... et ce ne sera certainement pas avant le prochain budget que le député de Roberval aura une réponse sur cette suggestion.

Ce que j'aime du député de Roberval, et je le dis publiquement, c'est que, et il l'a mentionné un peu auparavant aussi, il va avoir des idées qui vont nous avancer au cours de cette interpellation pour qu'on puisse trouver des solutions, parce que cette industrie fait face à des problèmes structurels non négligeables, donc il faut voir les choses différemment. On a entrepris ce virage-là très clairement, puisque le gouvernement du Québec, avec le nouveau régime forestier, on change les règles du jeu. Mais on ne prétend pas avoir le monopole des bonnes idées de notre côté, donc on accueille très favorablement des suggestions qui pourraient nous être faites de la part des députés de l'opposition, M. le Président. Sur ce, je ne sais pas si c'est dans la séquence, mais je laisserais sans doute à mon collègue député de Rivière-du-Loup le soin d'élaborer davantage sur l'aspect travaux sylvicoles.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. Alors, M. le député de Rivière-du-Loup, vous avez cinq minutes.

M. D'Amour: Alors, merci beaucoup, M. le Président. À mon tour de saluer les collègues de l'opposition, de saluer le ministre également. Alors, très heureux d'être avec vous aujourd'hui pour aborder une question qui est importante pour l'ensemble du Québec, pour l'ensemble des régions du Québec, la forêt.

Vous savez, on peut dresser un portrait de la forêt au Québec. Depuis quelques années, effectivement on a traversé, on doit se le dire, on traverse encore des moments difficiles. Cependant, et j'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard, il y a eu de nombreuses, de nombreuses initiatives. Quand j'entends le député de Roberval parler des idées, bien j'oserais dire: Enfin! parce que des idées, on en a eu, on en a mis un certains nombre en place, des idées qui font la différence dans la vie des travailleurs et des travailleuses d'ici dans chacune des régions du Québec, parce que c'est notre priorité. On ne peut pas reconnaître, au Québec, l'importance de la forêt et ne pas reconnaître l'expertise qu'on a développée au cours des dernières années, développer la compétence de nos travailleurs et de nos travailleuses.

M. le Président, tout à l'heure, le député de Roberval faisait référence à une lettre qu'il a adressée au ministre en date du 27 septembre et il disait avoir reçu un accusé réception. J'attire votre attention sur le fait que l'accusé réception, pour employer le terme du député, bien ça a deux pages, puis c'est pas mal plus qu'un député... c'est pas mal plus qu'un accusé réception dans la mesure où il y a des chiffres, où il y a des éléments concrets là-dedans qui sont porteurs pour l'avenir de l'industrie forestière au Québec. Il y a quatre paragraphes, vous me permettrez rapidement de les lire. Alors, dans la réponse du 18 octobre, à la lettre du député du 27 septembre dernier, il est écrit, et je cite: «Depuis 2008-2009, les investissements du [ministère] en sylviculture totalisent près d'un milliard de dollars — 1 milliard de dollars. Ces investissements ont permis de compenser la baisse des travaux réalisés par les industriels forestiers, compte tenu des effets de la crise forestière et financière. Comme vous le savez, la baisse significative des volumes de bois ronds récoltés par les industriels forestiers au cours des dernières années s'est traduite par une baisse des travaux sylvicoles devant être réalisés pour respecter les obligations des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier.

«En 2011-2012, notre cible a été d'assurer un niveau de travaux sylvicoles similaire à celui de l'année 2008-2009. La bonification du *Programme d'investissements sylvicoles*, annoncée en juillet dernier, a permis d'injecter [pas moins de] 35 millions de dollars supplémentaires, pour un investissement total de l'ordre de 250 millions...» C'est de l'argent qui va directement dans les régions du Québec, et ce, pour l'année en cours. «Ce niveau de financement permet ainsi aux entreprises d'assurer la qualification de la très grande majorité des travailleurs au régime d'assurance-emploi.

«Étant donné qu'en 2012-2013 le contexte risque d'être similaire à celui de 2011-2012, notre objectif est de maintenir les investissements sylvicoles à un niveau comparable à celui de cette année. L'ensemble des entreprises actives ces dernières années pourront donc réaliser un niveau d'activités satisfaisant sur les plans économique et social — et j'achève, M. le Président.

«Finalement — et c'est toujours le ministre qui parle — je suis très sensible à l'importance d'une planification pluriannuelle des travaux sylvicoles à réaliser pour notre industrie de l'aménagement forestier. Plusieurs discussions se sont tenues depuis 2010 avec les représentants des [industries] sylvicoles pour déterminer les moyens à privilégier afin d'atteindre cet objectif à partir d'avril 2013.»

C'est ce que le député tout à l'heure appelait «un accusé réception». Or, c'est plutôt une lettre avec un contenu significatif, un contenu qui fait la différence dans la vie des familles à l'intérieur de la région. Et strictement dans le Saguenay—Lac-Saint-Jean, au niveau des redevances, j'aurai l'occasion d'y revenir un peu plus tard, mais il y a des chiffres assez éloquents, qui parlent.

Sur la question des travailleurs sylvicoles, maintenant. Les travailleurs sylvicoles, c'est des gens qui pour nous sont importants, sont importants pour les différentes communautés au Québec. Il y a, et je le rappelle, ça a été souvent mentionné, un comité qui a été mis sur pied en 2009 pour se pencher sur la question, et ce qu'on a fait comme gouvernement, bien c'est de s'adjoindre les services ou la compétence d'organisations autour de nous. Il y a l'Association des entrepreneurs sylvicoles qui faisait partie de ce comité, la Fédération québécoise des coopératives forestières, le Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec et la Confédération des syndicats nationaux aussi, la CSN, et des travailleurs sylvicoles, des gens de terrain qui sont venus collaborer avec le gouvernement. Le mandat: analyser l'ensemble des facteurs qui influencent les travailleurs.

Et, depuis, M. le Président, il y a de nombreuses mesures qui ont été recommandées au ministère, et d'ailleurs des mesures mises en application: introduction de la possibilité de paiement des droits de transport collectif pour se rendre sur les lieux de travail en forêt — ça, c'est significatif pour les travailleurs; majoration du crédit en fonction du terrain pour tenir compte des pentes et des terrains difficiles pour les ouvriers; l'indexation trimestrielle des crédits en fonction de l'indice des prix des carburants afin de maintenir le pouvoir d'achat de tous ceux qui font vivre notre forêt, qui sont à l'intérieur et qui font toute la différence; et finalement le ministère accorde seulement des crédits aux entreprises qui sont certifiées par le Bureau de normalisation du Québec. Donc, tendre vers l'excellence tout le temps pour en arriver à avoir l'industrie forestière la plus productive qui soit, qu'elle soit significative sur le plan économique et social. Ça fait partie des gestes posés, et il y a plein d'autres initiatives, sur lesquelles je reviendrai plus tard, M. le Président.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. Et la parole est à M. le député de Kamouraska-Témiscouata pour cinq minutes.

M. Simard (Kamouraska-Témiscouata): Merci, M. le Président. Je veux saluer le ministre, mon collègue de Rivière-du-Loup, le sous-ministre et le Forestier en chef. Je veux aussi saluer les élus et travailleurs du Bas-Saint-Laurent qui sont ici aujourd'hui ainsi que Mme Louise Morin, qui est copropriétaire de Bardeaux Lajoie, de Saint-Eusèbe.

M. le Président, je veux dans mon intervention amener quelque chose de concret qui se passe dans ma circonscription, et particulièrement au Témiscouata. Il faut savoir qu'au Témiscouata 30 % de l'économie régionale vient du secteur forestier, ce qui fait qu'il y a une dynamique de municipalités et de villages monoindustriels. Et il y a des drames humains qui se passent, au-delà des mesures ou des volontés qui sont répétées et répétées ad nauseam.

● *(14 h 40)* ●

Mais Mme Lajoie... pardon, Mme Morin, de Bardeaux Lajoie inc., c'est une entreprise fondée par le père de M. Lajoie, son conjoint, en 1973. Le fils, Daniel, a repris ça en 1993, et maintenant il y a la troisième génération, leur fils Patrick. Et ils ne sont pas sûrs d'être capables de passer l'hiver. Je suis allé les rencontrer il y a deux semaines; c'est une entreprise dynamique, il faut pouvoir les rencontrer pour voir qu'est-ce qu'ils ont mis en place.

Et, Saint-Eusèbe, c'est une municipalité pas très loin de Témiscouata-sur-le-Lac, 626 personnes, M. le Président, et il y a cette usine-là au coeur du village qui... dont 75 % des travailleurs habitent à Saint-Eusèbe. Alors, en 2008, là, il y avait 68 employés. Il y en a 41, puis, sur ça, il y en a peut-être la moitié qui sont à temps partiel. Et là, au moment où on se parle, ça fait trois ans qu'ils vivent des difficultés financières importantes. On sait que, dans le domaine des scieries, ça fait cinq ans. Et ils ont travaillé... C'est un modèle d'innovation. Ils produisent du bardeau de cèdre blanc de différentes catégories et, avec l'aide, et M. le ministre va sûrement bien comprendre, avec l'aide du MDEIE et de d'autres instances, ils ont été appuyés financièrement pour innover et faire un bardeau de quatrième catégorie, mais de façon à occuper un marché, à telle enseigne qu'ils ont un contrat avec Home Depot pour 1,5 million, et c'est leur planche de salut actuellement.

Si on résume, M. le Président, là, c'est assez simple, c'est qu'ils sont prêts à la relance de l'industrie ou du marché, ils se sont modernisés, ils ont tout fait, mais là l'entreprise a besoin, et c'est simple, de liquidités pour assurer la continuité dans les 18 ou 24 mois prochains. Sinon, l'entreprise va être obligée de fermer comme bien d'autres.

J'ai amené le cas de Saint-Eusèbe, Bardeaux Lajoie, M. le Président, mais c'est comme ça à Rivière-Bleue, c'est comme ça à Saint-Juste-du-Lac. Et j'ai visité moi-même les entreprises et je peux assurer M. le ministre que les entreprises se sont modernisées. Elles ont tout fait: informatique, équipements, tout le monde y travaille. Il y a eu du ralentissement, bien sûr, mais là l'enjeu, c'est qu'il faut faire preuve de créativité.

Bardeaux Lajoie, les propriétaires me disent, avec Investissement Québec, il y a des discussions laborieuses, mais ces gens-là d'Investissement Québec leur disent: On a des balises de financement, puis on n'est pas capables d'aller au-delà. C'est assez compliqué. Mais est-ce qu'on pourrait faire preuve, et là j'interpelle M. le ministre, faire preuve de créativité pour les instruments, les outils qu'on a au Québec pour soutenir, là, ce besoin de liquidités. Parce qu'au plan privé le financement, là, partout, au niveau des banquiers, c'est... forêt, c'est zéro. Il n'y a pas de risque, ça va mal. Alors, c'est l'image, mais c'est la perception.

Et là je pense que c'est un cri du coeur, et c'est dramatique. Les familles qui sont touchées par ça, les municipalités, c'est vraiment triste de voir ça, M. le Président. Et ce n'est pas la charité, là, ce n'est pas la charité que ces entreprises-là demandent, c'est un soutien de financement transitoire pour leur permettre d'opérer, c'est de la liquidité, et on devrait être en mesure, je pense, de répondre à ça, d'autant plus que ce sont des entreprises, puis là l'exemple de Bardeaux Lajoie qui a tout fait, là, elle ne peut pas faire plus que ça en termes d'innovation, en termes de réorganisation, en termes de marché, puis ils ont un produit porteur d'avenir, mais il faut leur donner une chance. Puis j'interpelle M. le ministre pour voir avec... C'est un grand économiste, il connaît les enjeux de ce côté-là, puis je pense qu'il devrait être sensible pour travailler avec son collègue des Finances. Il y a différentes mesures qui ont été annoncées. C'est vrai que ce n'est pas facile, le marché de l'exportation, et tout ça. On comprend tous ça. Mais il faut que nos populations, dans nos milieux, avec nos entreprises qui sont là, qui démontrent vraiment le sérieux et leur compétence, qu'on puisse leur donner le coup de pouce nécessaire. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Kamouraska-Témiscouata. Et de nouveau la parole est à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Gignac: Bien, M. le Président, premièrement, j'aimerais saluer Mme Morin, de Bardeaux Lajoie, qui, si je comprends bien, est au-dessus de ma tête, donc, et d'entrée de jeu lui offrir — et sans doute que le député de Kamouraska voudra être présent à la rencontre — spontanément lui offrir ma disponibilité après cette interpellation pour la rencontrer en votre compagnie.

Écoutez, moi, les entreprises qui innovent, qui font preuve de dynamisme et qui se comportent... ou du moins qui performent bien sur le marché de l'exportation, j'aurai toujours du temps, M. le Président, pour rencontrer ces entreprises-là. Ça ne veut pas dire d'entrée de jeu qu'on va trouver «la» solution, mais au moins d'être à l'écoute pour bien comprendre les enjeux, et de lui offrir ma disponibilité, et pour faire les représentations d'usage auprès de mon collègue ministre du Développement économique et responsable d'Investissement Québec pour voir si on peut faire preuve de créativité.

En même temps, M. le Président, il faut être réaliste, puis je ne peux pas présumer dans ce dossier-là, parce qu'il faudrait que j'écoute puis que je comprenne bien la problématique, là, que c'est des liquidités, mais c'est sûr qu'il y a des forts vents contraires auxquels on fera face actuellement. Vous connaissez la situation américaine. Je regardais les chiffres qui viennent d'être publiés pour la zone euro: on parle d'un taux de chômage de 10,2 % maintenant dans toute l'Europe au complet, là. Qui aurait prédit ça voilà trois, quatre ans, que... alors que le taux de chômage était autour de 6 % aux États-Unis, qui est actuellement à 9,5 %, qu'en Europe, qui était de 7,5 %, 8 %, qui est maintenant au-dessus de 10 %? Donc, les deux locomotives de l'économie mondiale que sont l'Europe et les États-Unis qui sont tombées en panne.

Une entreprise comme Bardeaux Lajoie qui est sur le marché de l'exportation, c'est sûr que c'est des vents contraires importants. Il y a d'autres marchés, il y a la Chine, il y a l'Inde, et on essaie de développer d'autres marchés, mais je ne peux pas promettre de miracle non plus, mais d'être à l'écoute, de comprendre la problématique puis voir si, tout en

respectant nos accords internationaux — dans ce cas-là, je ne pense pas que l'entente sur le bois d'oeuvre soit une contrainte, d'ailleurs — mais qu'on va pouvoir la rencontrer pour voir ce qu'on peut faire. D'ailleurs, en 2009, je pense que mon ministère a procédé à un transfert de CAAF, donc on a aussi fait des choses, là, en 2009 pour cette entreprise-là.

Mais, vous savez, c'est un cas, et il y a plusieurs autres cas comme ça dans la province de Québec. C'est problématique, parce que, je l'ai dit, il y a plusieurs villages que souvent c'est une usine, une scierie, une usine de transformation qui est souvent au coeur du village, sa vocation, et que dans le fond on se doit de faire les choses correctement.

Moi, ma vision est la suivante, M. le Président: si l'entreprise a un bon plan d'affaires et qui démontre un leadership, une vision de ses promoteurs, du chef de l'entreprise, que l'entreprise a fait preuve de dynamisme, qu'elle a investi, qu'elle a innové, qu'elle est allée sur des nouveaux marchés, c'est certain qu'on va tout faire pour les accompagner le plus qu'on peut. On ne peut pas faire de miracles, on a des contraintes budgétaires auxquelles on doit vivre, mais c'est très, très important, parce qu'à quelque part c'est créateur de richesse. Donc, dans les limites des programmes qu'on a actuellement, est-ce qu'on peut faire quelque chose? On va regarder ça.

Mais il faut aussi se donner des paramètres, parce qu'on ne pourra pas sauver toutes les entreprises du Québec qui font face à des difficultés, mais je sais qu'il y a des entreprises qui sont plus performantes que d'autres, qu'il y a des chefs d'entreprise qui ont investi, qui ont innové puis qui ont vraiment visé de nouveaux marchés, et ceux qu'on pourra faire de quoi, bien ça me fera plaisir de pouvoir, comment dire, faire un peu de lobbying auprès de mon collègue. Mais on ne peut promettre à l'avance des résultats de ces démarches-là, M. le Président.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. Alors, la parole est au député de Rivière-du-Loup pour une période de cinq minutes.

● *(14 h 50)* ●

M. D'Amour: Merci, M. le Président. Alors, je suis particulièrement heureux de l'ouverture du ministre à l'égard de Bardeaux Lajoie, parce que c'est aussi une entreprise que j'ai le plaisir et le privilège de connaître depuis un certain nombre d'années. Et le ministre faisait allusion tout à l'heure à un transfert de CAAF, mais ça ne venait pas seul, parce qu'en même temps il y avait aussi l'acquisition d'une autre usine. Il y a Saint-Eusèbe, qui est une place d'affaires importante que j'ai eu l'occasion de voir, pas de visiter dans tous ses détails, mais de... Je connais bien l'existence, à Saint-Eusèbe, de cette usine-là. Mais il y avait aussi l'acquisition des Cèdres basques, à Sainte-Françoise, et cette acquisition, qui a été annoncée en juin 2009, était porteuse d'espoir pour le territoire. Alors, ce que certains voient comme étant des difficultés, moi, j'essaie d'y voir des éléments positifs. Les Cèdres basques, c'est une scierie qui est fermée maintenant, avouons-le, depuis un certain nombre d'années, et ça remonte pratiquement à une autre époque, mais il y a là une opportunité d'affaires qui est intéressante.

Alors, avec la permission du ministre, tantôt, j'aurai aussi l'occasion de rencontrer Mme Lajoie qui, avec les membres de sa famille puis avec une équipe de travailleurs extraordinaire, gère à bout de bras une industrie. Ce n'est pas facile, mais je suis convaincu, compte tenu de leur détermination et du support potentiel du gouvernement, qu'on va passer au travers. Alors, ça fait partie, je le disais, des possibilités, hein? L'industrie, parfois c'est difficile, mais ça ouvre la porte sur autre chose.

Et on parle d'idées depuis... depuis 14 heures, cet après-midi, qu'on est ici, on parle d'idées nouvelles pour les régions, et ça touche ma circonscription, qui est celle de Rivière-du-Loup — Les Basques, celle de Kamouraska-Témiscouata. Un exemple d'idées, d'initiatives qui viennent de la région: Pépinière Saint-Modeste, qui a cette année 75 ans d'existence. C'est une belle histoire, et, cette année, il y a un investissement qui a été annoncé par Mme Normandeau, qui occupait antérieurement les fonctions de ministre au niveau de la forêt, 1,7 million de dollars, et, en période de pointe, M. le Président, cette pépinière publique au Québec crée entre 400 et 500 emplois. Et l'investissement de plus de 1,5 million de dollars qui a été annoncé, là, c'est le développement de l'embryogenèse somatique des plants; au niveau technologique, c'est de pousser le plus loin possible l'évolution de notre forêt à travers la production de plants de qualité. Ça fait partie des idées qui viennent assurer le Québec d'un approvisionnement de qualité en matière de plants forestiers, d'une part; ça crée de l'emploi, ça génère de la richesse et ça fait de la région une forme de vitrine technologique. Et ça se passe où? À Saint-Modeste, dans une municipalité d'un peu plus de 1 000 citoyens pas tellement loin de Rivière-du-Loup. Alors, c'est une expertise régionale, et ça fait partie des gestes posés par le gouvernement du Québec, qui ouvre toute grande la porte à cette culture. Tout à l'heure, le ministre citait le regretté Claude Béchard qui parlait d'une culture de bois nouvelle, bien ça en fait partie, M. le Président.

D'autres petits modèles qui ont été créés dans la région du Bas-Saint-Laurent. On pense, entre autres, à une coopérative de travailleurs en matière de forêts et d'agriculture. Les travailleurs forestiers vivaient une période... ou traversent une période un peu plus difficile, avaient de la difficulté à aller chercher le nombre de semaines suffisant à l'obtention de prestations d'assurance-emploi, alors la MRC des Basques a créé cette nouvelle coopérative de travailleurs qui permet aux gens d'aller sur le marché du travail à compter du printemps sur les fermes, enfin en acériculture, sur les fermes, pour un retour en forêt l'automne jusqu'à décembre. Les travailleurs, M. le Président, font pratiquement le tour du calendrier. Plutôt que de travailler trois ou quatre mois par année, on a créé des postes agricoles et forestiers qui leur permettent d'avoir un avenir meilleur. Ça fait partie des idées concrètes sur le terrain qui émanent des régions, qui ont été vécues au cours des derniers mois, au cours des dernières années, et c'est ça que ça a permis.

Tantôt, j'aurai l'occasion de vous parler de forêts de proximité. Ce sont les forêts aux régions du Québec, redonner aux régions pour qu'elles en assument la gestion, d'une part, alors c'est être maître sur son territoire, la gestion, à la condition d'avoir évidemment des projets qui vont être rentables. Rentables au bénéfice et au profit de qui? Les gens des régions. On va pouvoir développer nos services sociaux, là, des municipalités, que ce soient les bibliothèques, par exemple, ça peut être différentes initiatives, grâce aux forêts de proximité. Alors, c'est encore une fois un geste qui est

coordonné par le ministère des forêts, qui, grâce à la complicité des régions et aux acteurs régionaux... bien ça fait la différence. J'aurai l'occasion d'aller plus loin.

Et je ne voudrais pas terminer ce bloc de cinq minutes sans vous parler des leviers du gouvernement. On laisse entendre ou on laisse croire qu'il n'y a pas de leviers. Bien au contraire, M. le Président. Investissement Québec est un levier important. Je l'ai vérifié, j'ai eu l'occasion de le vivre comme député, cet apport-là, qui est considérable, qui est important. Le ministère lui-même est un acteur, et sans compter le Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques à l'industrie forestière. Strictement dans le Bas-Saint-Laurent, là, je pourrais vous donner des exemples ici, là, maintenant: 5 millions de projets, un support de 3,5 millions du bureau. Bref, il y a des gestes concrets, puis, moi, je suis convaincu que la forêt a un bel avenir au Québec grâce aux gestes qui sont posés par le gouvernement.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. Mme la députée de Matapédia, pour cinq minutes.

Mme Doyer: Merci, M. le Président. Alors, M. le Président, d'abord je veux saluer M. le ministre, mon collègue porte-parole des dossiers des ressources naturelles, les collègues députés et aussi les gens du Bas-Saint-Laurent, de ma circonscription, et Mme Morin, des bardeaux de cèdre, et les gens... j'ai les préfets de mes deux MRC qui sont avec moi, les maires de trois municipalités, des gens, là, qui sont vraiment interpellés, et aussi M. Deroy qui représente les travailleurs.

Et là j'entendais depuis le début mes collègues échanger et j'ai... Bon, j'ai retenu quelques belles formules qui passent bien dans des discours: Construire le Québec de demain et celui d'aujourd'hui — ça, c'est moi qui dis ça — nouvelle génération d'entrepreneurs et celle d'aujourd'hui. Parce que, moi, depuis... Je prends ma 18e année comme députée, et on pensait qu'on avait franchi un cap de désespérance il y a un an ou deux, et là on est encore dans une autre désespérance, je vous dirais, pire que la première.

Et ce que, M. le Président, le ministre doit réaliser, c'est que nous avons dans le Bas-Saint-Laurent... Quand Groupe Cedrico est dans les difficultés, c'est tout l'Est du Québec qui est en difficulté; c'est aussi F. F. Soucy, de Rivière-du-Loup, dans le comté de mon collègue, c'est Uniboard Canada à Sayabec, c'est Félix Huard à Sainte-Luce, c'est Bois C.F.M. à Causapscal, Bois Serco à Saint-Vianney, Tembec à Matane, etc.

Actuellement, c'est la filière des résineux qui a de la misère puis c'est la filière du feuillu, et depuis des années on a mis de l'argent pour essayer d'innover dans les entreprises, etc. Alors, les effets de la crise forestière sont augmentés par une perte de confiance des institutions financières et le rappel des marges de crédit. Il est là le problème.

Et, quand on veut relancer ou fonctionner, on a besoin d'une marge de crédit. Et, tantôt, quand on parlait de la SGF, Cedrico, c'est l'oeuf et la poule tout le temps, on se retourne le problème comme un yo-yo: on a besoin d'argent, la caisse se retire, le fonds d'investissement de la caisse se retire, la SGF n'y va pas, et l'entreprise, elle, elle est prête à mettre de l'argent. Et on a comme réponse...

On a eu une mobilisation — et je remercie les gens de mon comté — une mobilisation incroyable. Les gens ont signé des lettres, tout le monde ensemble, les entreprises de camionnage, d'aménagement forestier. Et on a écrit à tous les ministres; on a eu le temps de changer de ministre, on a été obligés de retourner avec des nouveaux ministres parce que la députée de Bonaventure, ministre, s'est retirée. Et là on a écrit des nouvelles lettres. On a un nouveau ministre régional, le ministre de la Santé. Et qu'est-ce qu'on a eu comme réponse? Une réponse insipide, inodore, jello, qui ne veut rien dire.

Ça veut dire quoi? Parce que là le ministre, M. le Président, il a dit: On va aider Cedrico dans une étape ultérieure. Quand ils ne seront plus là? C'est-u ça que je dois... Alors, moi, là, à un moment donné, on fait quoi avec nos entreprises? Qu'est-ce qui va rester lorsque le régime forestier nouveau va se mettre en place, en 2013? Qu'est-ce qui va rester?

Et, à un moment donné... Ils se rabattent souvent sur l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux pour ne rien faire. Parce que tantôt le ministre a dit des choses là-dessus, mais, moi, ce que je lis dans sa lettre, là, «le MDEIE et le MRNF évaluent en ce moment les conditions favorables qui doivent être mises en place afin de favoriser la reprises des activités dans le secteur forestier, tout en respectant l'Accord sur le bois d'oeuvre résineux»... c'est bien pratique, cet accord-là, parce que ça nous permet de dire qu'on ne peut rien faire.

Alors, moi, à un moment donné... c'est des pertes d'emploi, ce sont des millions de travailleurs... des millions d'argent, de masse salariale, 560 emplois directs, 20 millions pour le Groupe Cedrico. Et Uniboard, la mairesse de Sayabec est ici, les préfets... Notre économie forestière, elle est intégrée. Nos entreprises sont intégrées. Quand Groupe Cedrico ne fonctionne pas, ce sont des preneurs de bois, de résineux, de feuillus qui ne peuvent pas entrer en forêt. Uniboard est obligé de payer plus cher pour ses sciures, planures ou copeaux dont elle a besoin pour faire du panneau mélamine. Et, au moment où on se parle, ce sont des camions de bois qui vont se faire transformer au Nouveau-Brunswick, qui d'ailleurs n'est pas assujetti à cette fameuse... fameux Accord sur le bois d'oeuvre résineux, ce qui nous cause beaucoup d'inconvénients, dans la vallée de la Matapédia.

Alors, au-delà des mots qui ne veulent rien dire, des, bon: «Nous analysons les possibilités de participer financièrement à une étape ultérieure dans le processus de redressement», vous allez redresser quoi bientôt dans le Bas-Saint-Laurent quand il ne restera plus rien de la première transformation? Comment on va faire pour faire la deuxième et troisième transformation quand il n'y en aura plus, de première transformation? Alors, moi, là, ce sont ces questions-là... Les gens qui sont ici, je les remercie d'être là, mais c'est à ça dont on a besoin d'avoir des réponses.

Et le ministère... des forêts... des Ressources naturelles et le gouvernement libéral doit exercer un leadership et s'assurer qu'il restera quelque chose quand on va être capables de se retrousser, en 2013, avec un nouveau régime forestier.

Le Président (M. Pigeon): Merci... Merci, Mme la députée. Merci. Alors, la parole est à M. le ministre pour cinq minutes.

M. Gignac: Je remercie la dynamique députée de Matapédia de son intervention. Peut-être, si vous me le permettez, M. le Président, parce qu'elle soulève le cas de Cedrico, que je connais un peu parce que j'étais quand même sensibilisé déjà au ministère du Développement économique, mais j'aimerais peut-être vous faire la lecture de quelques passages de la lettre, parce qu'elle a utilisé certains qualificatifs que je n'oserais pas répéter concernant le contenu de la lettre et qui, je pense, disait quand même plus que qu'est-ce que la députée laissait sous-entendre.

● *(15 heures)* ●

Je disais que nous sommes présentement en discussion avec les dirigeants de Bois d'oeuvre Cedrico, qui bénéficient d'un accompagnement tant du ministère du Développement économique que du ministère des Ressources naturelles leur permettant de prendre les meilleures décisions quant à un plan de redressement de l'entreprise. Actuellement, il y a un plan de redressement qui est en cours, et on attend les résultats de ce plan de redressement.

Parmi les interventions, mentionnons que le MRNF a autorisé l'étalement des droits de coupe pour le groupe Cedrico, atténuant les impacts d'une importante obligation financière de l'entreprise. Donc, on a déjà fait des choses, M. le Président, on n'est pas resté sur les lignes de côté puis dire: Organisez-vous, là. On a fait preuve d'imagination puis de créativité au niveau du ministère. Entre autres aussi, l'intervention du MRNF, le soutien d'industriels de la région du Bas-Saint-Laurent a permis la reprise des travaux sylvicoles, qui avaient été interrompus en raison d'un manque de liquidités de l'entreprise. Ainsi, malgré la situation difficile que vivent ces travailleurs, notamment causée par l'interruption des travaux durant une période de deux semaines, ceux-ci devraient se qualifier aussi à l'assurance-emploi. Des arrêts de travail touchant des entreprises de la Gaspésie sous contrat avec le groupe Cedrico ont été compensés — je voudrais juste relire le mot — ont été compensés par des mandats confiés par la direction générale de la Gaspésie par l'intermédiaire de la société Rexforêt. Dans cette région, les travailleurs devraient donc tous être en mesure de se qualifier aussi à l'assurance-emploi.

On analyse les possibilités de participer financièrement à une étape ultérieure dans le processus de redressement. Il faut quand même attendre le rapport, actuellement, qui est en cours, que nous allons avoir et que nous allons regarder. Vous savez, oui, on a des contraintes avec l'accord sur le bois d'oeuvre, je ne m'en cacherai pas. Qu'est-ce que vous voulez, on l'a! Parce que, si on fait des choses qui ne sont pas en conformité avec l'accord sur le bois d'oeuvre, bien là c'est toute l'industrie, on se ramasse avec un autre coup de bâton de baseball par la tête avec des taxes, puis là on met tout le monde de l'industrie encore qui va être davantage fragilisée. Donc, il faut quand même que ça soit... Il y a un certain tamisage qui doit être fait. Mais, nous, le principe, si quelqu'un qui, après ces années difficiles là qu'on connaît... les propriétaires peuvent mettre du capital additionnel puis qu'on peut les accompagner, c'est certain qu'on va regarder ça, tout en respectant l'accord sur le bois d'oeuvre. Donc, ce n'est pas vrai qu'on va regarder passer le train puis on ne fera rien.

L'idée, c'est qu'il faut regarder en fonction de l'accord sur le bois d'oeuvre, mais il y a des conditions. Des conditions, c'est que l'entreprise également puisse, de leur côté... On ne veut pas que ça soit le gouvernement du Québec qui prenne 100 % de tous les risques, O.K.? Donc, ce n'est pas vrai que le gouvernement du Québec prend 100 % de tous les risques additionnels. Il faut qu'il y ait des institutions financières ou une certaine mobilisation au niveau local. Dans ce cas-là, il y a une certaine mobilisation au niveau local.

Donc, oui, on regarde, le dossier est encore très actif. On attend le rapport actuellement de l'étude qui est en cours sur un plan de redressement, quelle forme que ça pourrait prendre. Je ne peux pas m'avancer davantage aujourd'hui, M. le Président, mais on a déjà fait des choses dans ce dossier-là. Au niveau d'Uniboard, je peux vous dire aussi qu'on suit de très, très près ce dossier-là, évidemment, et on va voir qu'est-ce qu'on peut faire dans ces dossiers.

Donc, ce n'est pas des situations faciles. On va prendre des cas particuliers, puis il y en a plusieurs, je vous dirais. Ce gouvernement-là a intervenu également au niveau de la crise qu'on a connue. Il y a un programme, qui s'appelle Renfort, qui est venu également pouvoir accompagner les entreprises. Mais, vous savez, on a une situation où on a des vents contraires très, très forts, et ce n'est pas vrai que le gouvernement du Québec pourra venir à la rescousse de toutes, toutes les entreprises qui ont des problèmes de liquidités, au Québec, dans ce secteur-là. Il faut comprendre aussi qu'il y aura une certaine forme de consolidation, mais les entreprises qui ont fait preuve de dynamisme, d'innovation et qui sont prêtes à mettre des fonds additionnels, c'est certain qu'avec Investissement Québec et les institutions financières on va regarder ce qu'on peut faire.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Merci. Ce qui est particulièrement éloquent, on parle de cette crise forestière qui dure quand même depuis un moment, depuis quelques années, il y a tout de même des gestes plus que concrets qui ont été posés. Quand j'entends l'opposition, c'est toujours un peu décevant d'entendre ce type de propos là, et, dans la catégorie des mots qui ne veulent rien dire, quand ça vient de la bouche de la députée de la Matapédia, j'oserais dire qu'elle est championne, qu'elle est la championne toutes catégories des mots qui ne veulent rien dire, parce que, M. le Président, des gestes concrets en regard du développement, je dis bien du développement de l'industrie forestière, il y en a eu des dizaines.

Le Président (M. Pigeon): M. le député.

M. D'Amour: Oui, M. le Président.

Le Président (M. Pigeon): Oui, Mme la députée de Matapédia.

Mme Doyer: Point d'ordre. Parce que je ne me laisserai pas insulter. J'ai fait ma présentation. Le député a à respecter ma présentation. Et, quand je parle, ça veut dire quelque chose.

Le Président (M. Pigeon): Merci, Mme la députée de Matapédia. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: M. le Président, je me permettais simplement de citer la députée. Alors, ceci dit, j'allais vous parler des gestes qui ont été posés, parce que, du côté de l'opposition, on revendique des chèques à tout moment, pour toutes les circonstances que vit l'industrie, mais je peux vous dire que le gouvernement a été présent dans, je vous dirais, toutes les régions du Québec en matière d'implication financière justement pour soutenir les entreprises, mais, j'oserais dire, surtout pour soutenir les travailleurs.

Et tout à l'heure on a parlé... la députée a parlé de F.F. Soucy. F.F. Soucy, c'est dans ma circonscription. Strictement — et j'y faisais référence il y a quelques instants, là — au Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques à l'industrie forestière, savez-vous c'est combien d'argent, M. le Président, qui a... combien d'investissements qui ont été générés? Au total, c'est 246 millions de dollars, un quart de milliard de dollars, sans compter que l'investissement financier de la part du bureau, c'est un soutien direct, là, de 52 millions. Si on transpose ça dans des réalités régionales, on a parlé de F.F. Soucy, différents volets, là: récupération de chaleur des réservoirs, récupération de chaleur des eaux de procédés, l'optimisation des bouilloires, c'est très technique, là, mais il y avait cinq projets, pour à peu près 5 millions de dollars; F.F. Soucy, qui embauche 240 personnes directement chez nous, chez nous, dans la MRC de Rivière-du-Loup, la MRC des Basques et même aussi dans Kamouraska et dans Témiscouata, c'est 3,5 millions d'aide qui ont été accordés; Saguenay—Lac-Saint-Jean, AbitibiBowater, modification à la bouilloire n° 9, c'est de l'argent du bureau qui a été investi; toujours au Saguenay—Lac-Saint-Jean, Produits forestiers Canbo inc.,, implantation d'une bouilloire à biomasse, 350 forces, à 2 150 000 $ d'investissement total, le bureau a investi 1,5 million; toujours au Saguenay—Lac-Saint-Jean, Granules LG International inc., implantation d'une bouilloire à la biomasse, projet de 700 000 $, 250 000 $ d'aide; Bois Traitel, bouilloire à la biomasse, Bas-Saint-Laurent, projet de 352 000 $, 167 000 $ d'aide directement. Et des exemples concrets, il y en a d'autres, M. le Président: relance de l'usine de Thurso avec le projet Fortress, conversion vers la pâte spécialisée cellulose, c'est un prêt de 102,4 millions de la part de qui? de la part du gouvernement du Québec. Domtar, projet de construction d'une usine de production de nanocellulose à l'usine de Windsor: 20,4 millions, encore de l'argent du gouvernement du Québec. Tembec Matane, Tembec Matane, on connaît Tembec Matane; hein, il était question... on vivait une situation de grève, de conflit de travail: projet de chaudière à biomasse forestière pour remplacer l'utilisation du mazout lourd, un investissement de 6,3 millions de dollars du gouvernement du Québec. Dans ce cas précis, dans une région du Québec, ça a changé la donne complètement, pour qui? pour les familles, pour les travailleurs, pour l'industrie.

Et j'ai encore un peu de temps, vous me permettrez de parler de Cascades, l'usine de Breakeyville, investissement de 3,7 millions pour produire du papier recyclé de meilleure qualité. Cascades East Angus, investissement de 10 millions pour construire une unité de pâte recyclée; consolidation de combien d'emplois? pas 10, pas 20, pas 50, 200 emplois. Et, à ce chapitre, le gouvernement fédéral, parce que ça fait partie des conditions, 31 millions du gouvernement fédéral. Il y a aussi l'ancienne usine Smurfit-Stone, usine de La Tuque, 24 millions d'investissement dans le cadre du programme de mazout lourd et programme... l'écologisation pour des projets d'efficacité énergétique. L'ensemble de l'oeuvre.

La députée n'est pas très respectueuse; là, elle fait le signe du violon, là. Je vais vous dire, M. le Président, ce n'est pas rassurant. Il est 3 h 10. En entrant ici cet après-midi, à 14 h 3 précisément, le député de Roberval nous a parlé d'idées, hein? Ça fait plus d'une heure qu'on débat ensemble dans le cadre de cette interpellation; on les attend encore, M. le Président, les idées.

Moi, je mets en évidence ou en relief aujourd'hui des investissements concrets — ça ne fait pas l'affaire de l'opposition lorsqu'on fait ça — mais des gestes concrets qui ont, je vous dirais, contribué à la qualité de la vie de citoyens de chez nous, hein? J'ai parlé de Matane, j'ai parlé du Saguenay—Lac-Saint-Jean, j'ai parlé de Rivière-du-Loup, je pourrais vous parler de bien d'autres usines aussi. Oui, il y a des difficultés dans l'industrie forestière. Mais, grâce aux gestes du gouvernement posés antérieurement et ceux envisagés pour l'avenir, ça, c'est rassurant pour qui? C'est rassurant pour les régions du Québec, toutes les régions du Québec, M. le Président.

● *(15 h 10)* ●

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. M. le député de Roberval, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Trottier: Oui, M. le Président. D'entrée de jeu, je dirais que, le problème, ce n'est pas qu'on n'a pas d'idées, c'est que le député de Rivière-du-Loup ne les entend pas, il ne veut pas les entendre, parce qu'on en a suggéré déjà cinq, six, puis on n'a pas eu de réponse à ça. Ça fait que, là, je l'inviterais, plutôt que lire ses petits cartons préparés d'avance, à écouter ce que je dis. Peut-être qu'à ce moment-là il va moins se mettre les pieds dans les plats.

Bon, M. le Président, je souhaiterais que, je veux dire, que... Le ministre, tout à l'heure, a offert une rencontre avec les gens de l'entreprise Bardeaux Lajoie. Est-ce que le ministre pourrait rencontrer également les gens qui sont en haut, ici? Les gens se sont déplacés, je pense que, si c'était possible... En tout cas, je le souhaiterais bien. Bon.

Le ministre, tout à l'heure, a sorti sa lettre, là, comme de quoi que c'était plus qu'un accusé de réception. Bien oui, c'est plus qu'un accusé de réception, mais la question principale, c'était: Est-ce que les gens vont savoir, cet automne, ce qu'ils auront à faire comme travaux? Et ça, je n'ai pas de réponse par rapport à ça.

D'autre part, c'est que, là, j'ai demandé tout à l'heure si, par rapport à la question du Plan Nord et du 50 % des territoires qui risquent d'être protégés, c'est... on sait qu'avec toutes les nouvelles mesures, il va y avoir une diminution de possibilité forestière. Est-ce que le ministre est prêt à lancer un vaste chantier de travaux sylvicoles qui viserait à multiplier par deux notre productivité forestière? On sait qu'on a une des plus faibles productivités forestières dans le monde; est-ce que le ministre serait disposé à lancer un vaste chantier à cet effet-là?

D'autre part, sur la question du 50 %, j'ai demandé au ministre tout à l'heure ce qu'il entendait faire avec ça. Est-ce qu'il va avoir des mesures? Est-ce qu'il possède une étude d'impact? Est-ce qu'il a donné son accord là-dessus? Pas eu de réponse.

Sur la question de la forêt privée, on sait que présentement c'est très difficile, là comme ailleurs. Puis, tout à l'heure, quand le député de Rivière-du-Loup disait que, dans le fond, on lance des insultes à son gouvernement, écoutez, les gens nous interpellent, les gens qui sont ici ne sont là pas pour rien, c'est parce qu'ils n'ont pas de réponse. Quand les gens sont satisfaits, ils restent chez eux. Je suis persuadé que ces gens-là avaient d'autre chose à faire que venir écouter notre interpellation cet après-midi, là. Moi, à un moment donné, c'est qu'il y a des problèmes extrêmement importants. Je comprends que le gouvernement a fait un certain nombre de gestes, mais ce qu'on doit constater, c'est que ce n'est pas suffisant. Ce n'est pas suffisant. Il faut être conscient que, je veux dire, l'industrie est en péril, et le gouvernement dit: Ça va bien. Le bateau est en train de couler, puis ce qu'on nous dit: On va sortir l'orchestre pour être capables de célébrer toutes les actions qu'on a faites. Ça ne fonctionne pas.

Forêt privée. Forêt privée, là comme ailleurs, c'est difficile. Il y a plusieurs études qui ont été faites qui démontrent que, dans le fond, à l'heure actuelle, entre autres avec notre taxation, ce qu'on incite à faire, c'est non pas que les gens fassent des travaux d'aménagement qui améliorent leurs forêts privées, mais qu'ils se dépêchent de couper au plus sacrant parce que, dans le fond, c'est qu'ils paient trop cher de taxes. Là, il y a eu des suggestions qui ont été faites au gouvernement dans ce sens-là. Est-ce que le gouvernement va proposer dans les prochaines semaines, les prochains mois une solution pour soulager un peu les producteurs privés? Je comprends que le gouvernement ne peut pas tout faire, mais ça, c'est quelque chose qu'il pourrait faire. Il y a des pays qui, je veux dire, dans lesquels il n'y a pas de taxation sur le bois, comme telle, il y en a d'autres qu'il y a des formules hybrides, etc. Bon. Est-ce que le gouvernement peut s'engager à faire quelque chose dans ce sens-là?

Est-ce que le gouvernement pourrait aussi, sur la forêt privée, trouver une vocation précise qui pourrait être plus rentable pour la forêt privée? Est-ce que ça ne pourrait pas être une solution, ça, de faire quelque chose dans ce sens-là?

Également, aussi, c'est que ce que je voudrais demander au ministre, c'est: Quelles sont ses priorités comme nouveau ministre responsable du milieu forestier? Est-ce que le gouvernement a une vision d'avenir sur le milieu forestier, puis quelle est-elle? Puis, plus globalement, est-ce que le ministre a un plan de relance de l'industrie forestière du XXIe siècle? Qu'est-ce qu'il a à proposer aux propriétaires d'entreprise, aux coopératives forestières, aux travailleurs, qui pourrait démontrer que, dans le fond, vous croyez dans cette industrie-là puis qui leur permette de reprendre espoir?

Dans le même sens, il y a eu une étude qui a été faite, l'étude Monahan, sur la question des pâtes et papiers. Qu'est-ce qui se passe avec cette étude-là? Est-ce qu'elle est sur une tablette en quelque part, est-ce qu'il va y avoir un suivi là-dessus?

On parle de garantie de prêt. C'est sûr que présentement, là, quand vous dites... c'est un petit peu méprisant de dire que les entreprises supplient pour avoir des chèques, là; ça, je ne pense pas qu'on doive accepter ça, parce que les entreprises veulent investir, mais ils ne peuvent pas investir, parce que, quand ils arrivent à la banque, la banque leur dit: Écoutez, là, toi, tu es prêt à mettre de l'argent, mais ce n'est pas suffisant; nous autres, on ne croit pas là-dedans. Le gouvernement n'y croit même pas. Comment voulez-vous que les banques y croient? Si le gouvernement ne pose pas un geste terre à terre en disant: Nous, on y croit, on va avoir des garanties de prêt qui vont faciliter, c'est impossible pour les entreprises, même quand elles veulent investir, parce qu'elles n'ont pas le soutien de l'État. C'est ça, le problème majeur présentement: il n'y a pas de message clair à l'effet que l'État croit dans l'industrie forestière.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Roberval. M. le ministre, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Gignac: Bien, M. le Président, je ne sais pas si, en cinq minutes, je vais pouvoir répondre à chacun des sujets. Je pense que je n'avais plus assez des doigts d'une seule main, là, sur les sujets, non pas que chacun d'entre eux ne sont pas importants, mais je pense que, pour donner l'heure juste sur chacun d'entre eux, ça prendrait plus que cinq minutes.

Je vais commencer par voir si, au niveau de l'avenir pour l'industrie... évidemment qu'il y en a. Je suis fort conscient au niveau des problèmes de liquidités de cette industrie-là. En même temps, vous comprendrez qu'avant de mettre tous les pions en place je pense que ça prend un certain temps.

Donc, ce qu'on a fait dans le cas du groupe Monahan, bien on a tourné toutes les pierres pour voir, pour baisser des coûts de production, parce que les usines, entre autres, au Québec n'étaient pas très bien positionnées. Donc, on a fait preuve d'imagination. Dans certains cas, ça peut être d'associer une «cogen» au niveau de l'usine pour abaisser ses coûts, ça peut être également de revoir au niveau des coûts de main-d'oeuvre, et on sait que certains syndicats ont fait preuve de grande ouverture d'esprit, puis des travailleurs qui font des sacrifices additionnels pour maintenir leurs usines ou pour en rouvrir de nouvelles. Donc, oui, on travaille en collaboration avec les différents acteurs pour positionner bien les entreprises québécoises.

Forêt privée, écoutez, c'est avant que j'arrive, mais il y a eu un rendez-vous qui a eu lieu le 30 mai 2011. D'ailleurs, je tiens à féliciter M. Gagnon qui a été honoré vendredi dernier. D'ailleurs, le député de Roberval était avec moi lorsque le président de la Fédération des producteurs de bois était présent. Donc, on veut... Je voulais féliciter M. Gagnon pour l'honneur qu'on lui a fait vendredi. Donc, il y a eu une rencontre le 30 mai dernier. C'était la quatrième rencontre, là, qui a eu lieu depuis 1995, au niveau du rendez-vous de la forêt privée. Puis c'est certain qu'au cours des prochains mois mon équipe va s'affairer à mettre en oeuvre les décisions qui ont été retenues lors de ce rendez-vous, en collaboration avec les partenaires locaux. Vous savez, la volonté de ce gouvernement de maintenir la forêt privée, ça s'est traduit par des budgets de l'ordre de 41 millions, de diverses mesures pour entretenir la forêt privée.

Vous savez, la forêt privée, M. le Président, c'est à peu près 10 % de la superficie, mais c'est 20 % de la récolte. Puis, moi, je viens du secteur privé, j'ai tendance à penser que le secteur privé fait également un travail important. C'est important d'avoir des signaux de côté-là. Donc, oui, on croit dans la forêt privée. Quand je discutais avec le

ministre de la Suède, je constatais qu'eux autres, c'est 80 % de leurs terres qui sont privées; nous, c'est 80 %, 90 % qui est des forêts publiques, eux autres, c'est exactement un ratio différent. Donc, c'est très important de pouvoir supporter le développement des forêts privées, mais il faut le faire sous l'angle du développement durable aussi, puis on ne le fera pas n'importe comment.

On soulevait également le côté du Plan Nord. Il y a un niveau d'anxiété actuellement sur la capacité d'approvisionnement qui va venir au nord du 49e, parce qu'on a une volonté d'augmenter également les aires protégées, comme vous savez. Donc, je suis en discussion actuellement avec mon collègue de l'Environnement sur le concept, là, d'aires protégées, le pourcentage qui va être touché, parce qu'actuellement c'est... Il y a 8 % environ d'aires protégées, et notre objectif, dans notre gouvernement, c'est d'augmenter à 12 %, évidemment.

Mais il y a tout, aussi, le concept, là, de réserve de capital nature, là, qui va être à l'abri de développements industriels. Et donc est-ce qu'on associe des coupes forestières à de l'activité industrielle ou non? Donc, il y a des discussions qui ont lieu actuellement.

Moi, je fais valoir aussi qu'il y a une autre limite qui est importante, c'est la limite nordique, là où on sépare la forêt boréale. Donc, entre le 49e et la limite nordique, je pense que c'est là qu'on ramasse le gros de l'approvisionnement au niveau du Québec. Donc, il faut réfléchir sur le concept d'aires protégées et également le concept, là, de «à l'abri de développement industriel». Mais, quand on parle de coupes forestières, surtout si on le fait sous un angle de développement durable, je pense qu'on peut s'entendre pour dire qu'on n'ira pas hypothéquer les générations futures. Donc, j'ai tendance à dire que les coupes forestières, c'est quand même différent d'une exploitation d'une mine, qui est non renouvelable, alors que, quand on parle de coupe forestière, qu'on peut régénérer pour la génération suivante, ne pas hypothéquer la génération suivante, donc c'est important.

Donc, je suis en discussion actuellement avec mon collègue ministre du Développement durable au niveau du Plan Nord.

● *(15 h 20)* ●

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Et, sur la question de la forêt privée, M. le Président, on doit le souligner, il y a un partenariat qui est très important depuis quelques années maintenant en regard du développement de la forêt privée au Québec. Nos partenaires, le Conseil de l'industrie forestière, la Fédération québécoise des municipalités, il y a les fédérations des producteurs de bois du Québec, le Regroupement des sociétés d'aménagement forestier du Québec. Et j'ai eu, M. le Président, le privilège d'assister, aux côtés de l'ex-ministre des Ressources naturelles, Mme Normandeau, le 30 mai dernier, au Rendez-vous de la forêt privée.

J'ai entre les mains, M. le Président, un document contenant une trentaine de résolutions, qui parlent de quoi? Qui parlent d'avenir de la forêt privée au Québec. Parce que le gouvernement ne débarque pas avec ses gros sabots en disant: Voici, là, producteurs de boisés, propriétaires de boisés privés, demain matin, là, la situation vous concernant, elle est celle-ci. Ça se fait en complicité, j'oserais dire en collégialité. Le rendez-vous a été préalablement orchestré dans les semaines précédentes, les gens se sont parlé, pour en arriver à cette grande journée d'échange, le 30 mai, où on s'est entendus sur l'ensemble des éléments, l'ensemble des éléments.

Et on a parlé de quoi? On a parlé de l'engagement et l'enregistrement des propriétaires de boisés privés, mais la protection des investissements passés. Les gens qui ont investi pour préserver ces investissements-là, il faut les soutenir dans le développement de leurs projets. C'est ce qu'on a fait. On a parlé de financement de la forêt privée. Pour une bonne part de cette journée à laquelle j'ai participé, on a parlé de financement de la forêt privée; on a abordé la question du programme de remboursement des taxes foncières; on a parlé de virage multiressource en forêt privé. Dans quels buts, dans quels objectifs, cette journée-là? C'était de faire en sorte que chacune des régions du Québec puisse bénéficier de retombées sociales, de retombées économiques.

Alors, il y a là un partenariat qui est porteur, M. le Président, qui fait une différence. Et on est bien loin du rapport du Vérificateur général de 2002, on s'en souvient, où on dressait un portrait pour le moins dévastateur des forêts du Québec. Aujourd'hui, c'est différent. Lorsqu'on parle de forêt privée, on parle de collaboration non seulement région par région, mais interrégion aussi, que les meilleures idées, par exemple, du Bas-Saint-Laurent profitent à la Mauricie ou ailleurs. C'est de ça dont on a parlé durant une journée entière et dans les semaines qui ont précédé.

Maintenant, une fois que le rendez-vous a été tenu, une fois qu'on a discuté une journée, ce n'est pas une fin en soi, cette relation-là perdure dans le temps de façon à ce qu'il puisse y avoir cet esprit de collaboration à tout chapitre. Qui fait quoi? Bien, on parle tout le temps de ça, on en revient tout le temps, on parle de l'avenir de nos régions puis on parle de créer de l'emploi. On parle de l'industrie forestière sous l'angle de la diversité à travers des productions différentes. Et on fait appel à l'imagination.

Et, puisqu'on parle d'imagination, depuis le début que je me retiens pour ne pas parler de forêt de proximité, avec tous les détails. On vit la conclusion d'une tournée d'information qui est faite depuis, je vous dirais, le 6 du mois de septembre au Québec. Au total, 38 villes ou communautés visitées. Il y a à peu près, tout près de 1 300 personnes ou groupes qui auront été entendus. Ça comprend les intervenants municipaux, ça comprend les MRC, les municipalités régionales de comté, des groupes autochtones, la population... Et, lorsqu'on parle de forêts de proximité, c'est la forêt des régions au service des régions. Et ça fait des décennies, M. le Président, que les régions réclamaient ce pouvoir de pouvoir maîtriser leur forêt, de pouvoir la développer, dans le cadre de l'exploitation de la matière ligneuse dans certains cas, sur une base de villégiature dans d'autres cas ou de développement touristique. Et ce sera permis, M. le Président. La consultation connaît son aboutissement ces jours-ci, ça va être terminé; dès le début de l'année 2012, le dépôt du rapport. Pour un premier appel de projets, avril 2012. Pas dans 20 ans, là. C'est un long cheminement qui nous amène très bientôt, là, à avril 2012, où le ministère s'oriente vers des appels de projets qui par la suite seront analysés.

Il y a une première série, M. le Président, de 10 à 15 projets qui feront, au cours des prochains mois, l'objet d'une acceptation. Et ça va permettre quoi? Ça va permettre, d'une part, une mobilisation des intervenants régionaux, que ce soient les municipalités, qui ont le pouvoir de le faire seules ou le faire en additionnant leurs ressources, leurs expertises, le faire en association; ça peut être les MRC; ça peut être le mariage de ces entités, les groupes autochtones. Bref, tout le monde sera rencontré — il y a des individus qui ont le pouvoir, aussi, de produire des mémoires — pour en arriver à la mise en place d'une quinzaine de forêts de proximité dans les régions du Québec.

C'est... je manque de temps, malheureusement, pour en parler plus longuement, mais je vous dirais que c'est un virage dans l'histoire de l'industrie forestière, au niveau des régions. C'était attendu depuis longtemps, et le Boeing est sur le point d'atterrir, et ça va être des projets des régions au service des régions, et on en est très fiers. Ça va, encore là, créer de l'emploi. Ça va mettre la forêt en évidence, aussi. Ça va faire en sorte que les citoyens vont s'approprier davantage leurs ressources, vont être plus présents, et on va s'en servir aussi sur le plan touristique, à tous niveaux. Alors, c'est une belle initiative du gouvernement, qui s'inscrit dans un processus qui connaîtra son aboutissement au cours des prochains mois.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. M. le député de Roberval, à vous pour cinq minutes.

M. Trottier: Bon, le député de Rivière-du-Loup a dit à plusieurs reprises: On en a parlé, de la forêt de proximité, on a parlé de l'évaluation foncière, on a parlé... Ce que les gens veulent, ce n'est pas que vous en parliez, c'est que vous agissiez. C'est qu'il n'y a pas suffisamment d'actions. Vous parlez de la forêt de proximité; quand j'étais préfet, dans les années 2001-2002, dans ces années-là, c'est que, là, on avait déjà des projets de forêt de proximité, puis on a présenté ça en 2002-2003, et finalement c'est qu'on nous a dit: Attendez, ça s'en vient. Ça s'en vient tellement que, presque 10 ans plus tard, on est rendu à la consultation sur les forêts de proximité. Puis là ce qu'il faut éviter, c'est de faire en sorte que les communautés soient en opposition. Je vais dire comme le président de la FQM: Il faut que les forêts de proximité soient en addition. Il ne faut pas que vous mettiez les gens en compétition. Et, si vous voulez leur donner le pouvoir, aidez-les à se prendre en main, c'est ça qu'ils veulent.

M. le Président, la situation au niveau des usines de papier est très difficile, on pourrait dire. On sait qu'il y a eu une baisse marquée des papiers de manière générale, mais il ne faut absolument pas qu'on laisse tomber cette industrie-là. Il ne faut pas qu'on laisse tomber nos parts de marché dans ce secteur-là, parce que, dans le fond, c'est que, là, on a des usines qui ont été performantes, qui peuvent l'être encore. Puis, j'ai sensibilisé le ministre, entre autres, à cette situation-là, plus particulièrement de l'usine de Dolbeau-Mistassini, qui a été fermée en juin 2009, puis on a fini par annoncer, en août 2010, une fermeture, on pourrait dire, permanente, mais qui n'est pas encore réglée. J'entendais, là, j'ai vu le ministre, en fin de semaine, qui disait... parce que la compagnie dit qu'ils veulent rouvrir, mais il y a des conditions. Parmi les conditions, c'était d'offrir des approvisionnements pour cinq ans minimalement. On sait qu'il s'est coupé beaucoup moins de bois dans les dernières années. On sait qu'il y a des disponibilités. Et là je lis ce que le ministre dit: «Qu'ils ne me demandent pas des approvisionnements pour cinq ans, je ne le ferai pas», bon, etc.

Est-ce que j'entends par ça que le ministre nous dit qu'il n'y a plus d'avenir pour cette usine-là? Est-ce que ça veut dire que le ministre abandonne les travailleurs de cette usine-là qui sont dans le milieu le plus forestier du Québec? Est-ce que ça veut dire, ça, qu'il n'y a pas d'avenir pour les usines de papier dans les milieux les plus forestiers, où c'est difficile de diversifier l'économie, où c'est un drame pour les gens, comme je le disais tantôt, parce que non seulement les gens perdent leur emploi, mais perdent aussi leur maison, assez souvent? Est-ce que c'est ça que j'entends ou est-ce que le ministre entend soutenir les travailleurs, les gens du milieu pour faire en sorte que cette usine-là ait encore un avenir?

Je voudrais également parler plus globalement... c'est qu'on sait que le premier ministre a déclaré à quelques reprises que... il a dit aux travailleurs forestiers: Allez travailler dans les mines. Dans le fond, c'est que, pour le premier ministre, il n'y avait plus d'avenir. Est-ce que, pour le ministre des Ressources naturelles, est-ce qu'il y en a un encore, un avenir? Et, à ce moment-là, c'est que, là, qu'est-ce que vous avez à répondre aux gens qui croient que vous avez sacrifié, dans le dernier budget, le secteur forestier au profit des minières?

Également, vous avez dit tout à l'heure que vous étiez très sensible au fait que j'ai proposé un projet de loi sur l'utilisation du bois dans la construction. Est-ce que vous entendez le ramener? Est-ce que vous entendez le ramener en Chambre pour qu'on puisse le voter? Si c'est bon, est-ce que vous allez le ramener ou si c'est encore du vent une fois de plus?

Vous avez aussi... Sur le décret de la construction. Je vous ai demandé tout à l'heure si vous étiez prêt à prendre fait et cause pour éviter que les chemins forestiers soient sur le Décret de la construction, ce qui ferait en sorte qu'on aurait une augmentation d'à peu près 30 % à 35 %, peut-être même 40 % selon certains, qui occasionnerait des coûts supplémentaires de 40 millions. Est-ce que vous êtes prêt à vous engager à faire en sorte qu'on évite au moins ça? Dans le fond, là, ce qu'on vous demande, c'est: Est-ce que vous êtes prêt à prendre un engagement qui ne vous coûte rien, pas de chèque, pas de faire en sorte que, je veux dire, que là ça vous coûte de l'argent? Non, une loi, une petite phrase, un petit bout, là, tu sais, un petit amendement qui dit que: Ne sont pas soumis au Décret de la construction les chemins forestiers. Je peux vous l'écrire, je peux vous l'envoyer par la poste, je peux aller vous aider à le défendre, si vous voulez. Ça ne coûte pas un sou, là, complètement gratuit. Y a-t-u moyen qu'au moins les choses gratuites puissent se réaliser?

Vous avez aussi... Vous dites que vous voulez favoriser l'utilisation du bois. La ministre Normandeau, Mme Normandeau, qui était votre prédécesseure, s'était engagée à faire en sorte que le nouveau colisée de Québec, qui demande une contribution de 200 millions de dollars du gouvernement du Québec, soit en bonne partie en bois. Est-ce que vous allez respecter cet engagement-là? Comment vous pensez faire? Comment vous pouvez y arriver?

● *(15 h 30)* ●

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Roberval. M. le ministre, la parole est à vous pour cinq minutes.

M. Gignac: M. le Président, je prends des notes au fur et à mesure, mais je pense qu'on ne pourra pas répondre en cinq minutes à tous les sujets. Mais je vais avoir l'occasion de reparler au député, j'en suis convaincu.

Je vais commencer par les chemins forestiers. La problématique a été soulevée lors de ma rencontre que j'ai eue avec M. Tremblay, du Conseil de l'industrie forestière, puisque tout à coup, en vertu du Décret de la construction, les chemins forestiers seraient touchés. Donc, je fais mon travail de lobbying auprès de ma collègue ministre du Travail à cet égard-là. J'ai été sensibilisé. J'ai été sensibilisé au dossier, puisque par le passé ce n'était pas soumis au Décret de la construction, donc voir pour qu'est-ce qui en est. Donc, les représentations m'ont été faites de la part du Conseil de l'industrie forestière, j'ai fait moi-même des représentations auprès de ma collègue, qui d'ailleurs s'est rendue disponible pour rencontrer le Conseil de l'industrie forestière à ce sujet. Donc, je fais confiance à ma collègue ministre du Travail qui, par les temps qui courent, est un peu, beaucoup dans l'actualité, comme vous le savez, pour prendre le dossier en délibéré et, espérons, pouvoir arriver, j'en suis sûr, à une conclusion favorable dans ce dossier-là. Mais, écoutez, moi, il y a beaucoup d'enjeux là-dedans, mais, au moins, ma collègue est sensibilisée, donc je vais laisser au soin de ma collègue de prendre une décision dans ce dossier-là.

Au niveau de Dolbeau, écoutez, je n'en connais pas, moi, des gens qui sont ministres qui ne seraient pas contents de voir réouvrir une usine. Je veux dire, on a vécu des fermetures d'usine, là, je pense qu'on en a eu en masse, des fermetures d'usine. Donc, je n'en connais pas, de gens qui ne saliveraient pas à l'idée de revoir réouvrir une usine.

Notons, M. le Président, puis c'est le mercredi 25 août 2010 qu'à ce moment-là AbitibiBowater annonçait à ses travailleurs qu'elle ferme de façon permanente ses usines de Dolbeau et Gatineau, là, tu sais. Donc, ce n'est pas moi, là, c'est comme... on utilisait le mot «permanent» dans ce... ou, du moins, tel que la nouvelle le rapportait, qu'on parlait à ce moment-là de fermeture permanente.

Est-ce que nous allons revoir des réouvertures d'usine au Québec, qui avaient été soi-disant prononcées fermetures définitives? Je vais être le premier à m'en réjouir. Mais il y a des principes sur lesquels le gouvernement du Québec va s'appuyer, ça va être des principes qu'on va s'assurer que, si on nous arrive avec des réouvertures d'usine, bien que ce ne sera pas pour les refermer au bout de 18 à 24 mois, là, parce que, nous autres, on la subit, la chaleur au plan politique, à chaque fois qu'il y a une fermeture d'usine. Et je pense que, sans partisanerie, on comprendra que c'est aussi le travail de l'opposition de nous interpeller à chaque fois qu'il y a une fermeture d'usine, donc qu'on ne veut pas jouer trop, trop au yo-yo, là. Donc, on veut être sûrs de bien comprendre le plan de match de la firme d'Abitibi, qui maintenant s'appelle Produits forestiers Résolu, qui vient de rendre publics aujourd'hui ses résultats financiers du troisième trimestre, pour lesquels on voit qu'il y a encore des défis auxquels nous devons faire face. Donc, nous, on est en discussion avec l'entreprise.

Je comprends qu'on nous demande des accommodements au niveau de l'approvisionnement. Je veux faire attention, parce que, quand on parle qu'il y a des coupes au niveau de... il y a eu des baisses au niveau de la récolte, puis qu'on parle de garantie d'approvisionnement sur du plus long terme, moi, je ne peux pas soustraire une compagnie au dépens d'une autre du nouveau régime qui s'en vient, là. En 2013, on change les règles du jeu, ça va être des garanties d'approvisionnement, mais tout le monde va vivre le nouveau régime qui fait en sorte qu'on ait 75 % de contrats d'approvisionnement actuellement avec les CAAF, donc je ne peux pas garantir 100 % à une entreprise. Ce n'est pas le gouvernement du Québec qui va choisir les gagnants puis les perdants, là. Je ne peux pas soustraire Abitibi, par rapport à ces concurrents, du nouveau régime, parce que, là, ça voudrait dire que je choisirais les gagnants et automatiquement les perdants. Donc, il y a des choses que je suis prêt à faire, mais il y a des choses que je ne suis pas prêt à faire. C'est que je ne pourrai pas avoir deux poids, deux mesures.

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le ministre. M. le député de Rivière-du-Loup.

M. D'Amour: Merci. Alors, il y a dans tout ça un esprit d'ouverture qui, moi, j'en suis convaincu, a fait et fera la différence. Et je suis heureux, M. le Président, de pouvoir participer aujourd'hui à une interpellation avec les députés de l'opposition qui... les députés de l'opposition font état d'un questionnement qui est légitime, de constatations, nous disent-ils. Maintenant, il faut constater des deux côtés, aussi. Il y a des choses concluantes qui ont été vraiment... qui ont été faites, qui ont été vécues ici, au Québec, au cours des dernières années et qui font, et je le rappelle et je le répète, la différence.

Et, parmi ces éléments-là... tantôt, j'ai parlé de forêt de proximité, on a parlé des structures pour améliorer le sort, la vie des travailleurs sylvicoles. J'aimerais maintenant vous parler, en quelques mots, du Bureau de mise en marché des bois, parce que c'est un préoccupation. Lorsqu'on parle du Bureau de mise en marché des bois, il faut le dire, si on remonte le temps, le 4 janvier 2011, la ministre a annoncé la création officielle du Bureau de mise en marché des bois, qui était, avouons-le, attendu par l'industrie depuis également un certain nombre d'années. Ça aussi, ça fait la différence dans l'industrie forestière.

Alors, la mise en place d'un marché libre, parce que c'est ça dont on parle, le marché libre des bois, ça a pour objectif d'ouvrir l'accès aux bois des forêts de l'État, c'est d'encourager la performance et la compétitivité des entreprises. Ça, c'est le nerf, c'est le coeur du problème. Et je pense que, lorsqu'on parle de performance puis de compétitivité, Bardeaux Lajoie en est un exemple dans les tribunes aujourd'hui, il y a de ces dizaines ou de ces centaines d'entreprises au Québec, lorsqu'on parle de performance, de compétitivité, qui sont présentes au rendez-vous. Alors, le Bureau de mise en marché des bois, cette création fera en sorte de les amener aussi de façon encore plus concrète sur ce sentier-là, favoriser l'utilisation plus optimale de la ressource, obtenir des prix de marché comparables pour établir les redevances.

Et on a parlé aussi tantôt d'améliorer la position du Québec dans le litige Canada—États-Unis sur le bois d'oeuvre résineux. Alors, le Bureau de mise en marché des bois fait partie... fera partie dorénavant de nos outils. Et, à ce chapitre, vous me permettrez, en quelques instants parce que le temps parle vite... passe vite, on fait était de premiers essais qui sont concluants. Printemps 2011, 12 secteurs qui ont été mis en vente dans trois territoires de mise en marché. Et, dans le cadre de ce premier essai, six de ces secteurs ont trouvé preneur à un prix moyen... à un prix moyen, à un prix supérieur

au taux actuel des redevances forestières en vigueur. Et cinq des six secteurs totalisent 100 000 m³ qui ont été remportés par des entreprises forestières qui ne sont pas bénéficiaires de contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier. Donc, c'est un accès direct, c'est un approvisionnement qui, dans le développement de leurs entreprises, lorsqu'on parle de création d'emplois, bien ça va faire la différence.

Et j'aimerais attirer votre attention, vous souligner que 70 % des 275 entreprises inscrites au registre du Bureau de mise en marché des bois sont des entreprises qui n'avaient auparavant pas accès au bois de la forêt publique. Alors, lorsqu'on parle de différence et lorsqu'on parle de la vitalité de nos entreprises en région, bien ça fait partie des préoccupations qu'on a.

Aujourd'hui, on a eu l'occasion de mettre en évidence aussi des gestes concrets. J'ai fait état tout à l'heure d'investissements concrets dans les entreprises, comme par exemple Tembec, dans des institutions gouvernementales, comme une pépinière à Saint-Modeste où on parle également d'une centaine d'emplois.

La conclusion, à travers tout ça: c'est sûr qu'il y a des problèmes au niveau de l'industrie forestière, et puis on ne peut pas se mettre des lunettes roses puis dire que tout va bien dans le meilleur des mondes. Ce n'est pas le cas. Il y a des problèmes, et c'est la raison pour laquelle le gouvernement est proactif. La raison pour laquelle le gouvernement n'a pas hésité au cours des dernières années à poser des gestes concrets et surtout à investir des sommes colossales en termes d'argent, de l'argent des Québécois, pour faire en sorte justement d'améliorer la vie de ces entreprises-là et très directement la vie des travailleurs.

● *(15 h 40)* ●

Et ce n'est pas terminé. J'écoute le ministre aujourd'hui avec une attitude d'ouverture en disant: Écoutez, il y a des gens à rencontrer, on va les rencontrer, et, dans la mesure de nos possibilités, dans la mesure des programmes gouvernementaux et dans la mesure de l'avenir, parce qu'on y croit, à la forêt, dans la mesure de l'avenir de la forêt au Québec, on veut les faire, ces rencontres-là, pour créer une différence et faire en sorte que la situation continue de s'améliorer, usine par usine, région par région.

Et c'est aussi le rôle des députés, notre rôle. Lorsqu'on parle de F.F. Soucy qui traverse des périodes difficiles, chez nous, ça m'interpelle, je suis présent dans ce qu'ils vivent présentement. J'ai été présent vis-à-vis les retraités de cette usine-là, et c'est le rôle de chacun des députés qui sommes ici aujourd'hui. Que ce soit le député de Roberval, que ce soit le député de Kamouraska-Témiscouata, on a un rôle à jouer, on les accompagne. Il y a une ouverture du gouvernement, et, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, moi, je suis sûr qu'on va vivre encore des événements heureux, qu'il y a des entreprises qui vont être sauvées grâce à la complicité de l'ensemble des partenaires. Et, s'il y a une force dans l'industrie forestière, c'est celle des partenaires à la fois nombreux et qui ont développé au fil des ans une expertise qui est plus que significative. Merci.

Conclusions

Le Président (M. Pigeon): Merci, M. le député de Rivière-du-Loup. Nous en sommes maintenant aux dernières interventions, le temps file. Alors, M. le ministre, vous avez un maximum de 10 minutes.

Une voix: ...

Le Président (M. Pigeon): Nous terminons, M. le député de Roberval, nous allons terminer à 16 h 3 min. Alors, je doute qu'il reste du temps.

M. Trottier: Bien, est-ce qu'on pourrait demander d'étirer le temps un peu? Compte tenu du fait que le gouvernement est tellement disposé à soutenir l'industrie forestière, je pense que ce n'est pas cinq ou 10 minutes de plus qui va changer la donne, en tout cas, du moins, je ne penserais pas que ça va apporter des problèmes majeurs.

Le Président (M. Pigeon): Bien, M. le député, le règlement prévoit qu'une interpellation, ça dure deux heures, pas plus. Alors, je suis vraiment désolé, mais on doit passer maintenant aux remarques finales. Alors, M. le ministre, vous avez 10 minutes.

M. Clément Gignac

M. Gignac: Donc, écoutez, M. le Président, je pense qu'aujourd'hui, et je remercie l'attitude des députés de l'opposition, je pense qu'on a vu, en général, une interpellation très constructive, non partisane. Il y a des suggestions qui ont été avancées par les députés de l'opposition, on va les analyser. Il y a des demandes de rencontre qui ont été faites de la part des députés de Kamouraska et de Matapédia, et je me suis... mon collègue député de Rivière-du-Loup et moi-même allons nous rendre disponibles pour rencontrer les gens après cette interpellation. Malheureusement, les contraintes d'agenda font en sorte qu'on ne peut pas autoriser un prolongement de l'interpellation, parce que déjà on a un agenda un petit peu serré, et le député de Rivière-du-Loup avait des contraintes

Mais je pense que ça a été utile, cette interpellation-là. Ça nous a permis également de démontrer qu'on a des visions assez similaires. On croit, des deux côtés de la Chambre, dans l'avenir de nos forêts, dans l'avenir du bois, un matériau noble, un matériau avec une réduction d'empreinte carbone, O.K.?, pour vraiment...

Je n'ai pas pu répondre sur tous les sujets, voir si l'amphithéâtre va être en acier ou en bois. Très franchement, je pense que ma collègue... mon ex-collègue députée... ministre des Ressources naturelles avait enseigné à quelles couleurs elle loge... elle logeait. Je peux vous dire que le nouveau ministre des Ressources naturelles a un préjugé très favorable

également pour le bois, pour... mais voyons... il faut aussi tenir compte des contraintes techniques, également de l'enveloppe financière, donc on verra. Mais on peut voir de plus en plus l'utilisation du bois dans les constructions commerciales, dans les constructions, aussi, au niveau multifamilial. On sensibilise également les ingénieurs, les architectes à l'utilisation de ce matériau-là. C'est une source de création de richesse. Puis ça, l'avantage, c'est qu'on n'est pas... on ne va pas à l'encontre sur l'accord sur le bois d'oeuvre. Si on peut favoriser une utilisation accrue du bois dans la construction au Québec... Et vous savez que, si on regarde tous les travaux de construction, là, ce n'est pas loin, autour de 35-40 milliards, mais, si on se limite au niveau de la construction résidentielle, on parle de l'ordre de 15 milliards, si j'utilise le multifamilial et le résidentiel unifamilial. Donc, on peut augmenter l'utilisation du bois. Et non seulement on va réduire l'empreinte carbone, mais on va soutenir la deuxième, troisième transformation au Québec. Et ça, c'est un secteur qui est fortement intensif en main-d'oeuvre. Et on ne va pas à l'encontre de quelconque loi de l'accord sur le bois d'oeuvre si on met des incitatifs pour favoriser l'utilisation du bois dans la construction. D'ailleurs, mon prédécesseur avait quand même dévoilé une stratégie d'utilisation du bois dans la construction au Québec, en 2008, et aussi au niveau de certaines initiatives, pour le gouvernement du Québec, en termes de promotion de la construction d'édifices publics, institutionnels et commerciaux en bois. Le développement de la transformation de l'industrie du bois, la certification de territoires forestiers, une culture d'innovation: toutes sortes d'initiatives, de thèmes qu'on a développés pour vraiment accroître l'utilisation du bois au Québec. Donc, ça, c'est une voie qu'on va continuer de privilégier.

Je voudrais également — je l'ai fait à Roberval, je le répète ici — confirmer que nous allons dévoiler au printemps prochain une nouvelle stratégie industrielle pour vraiment, au niveau du secteur forestier, promouvoir les produits forestiers. Il y a un virage à faire. C'est sûr que le modèle d'affaires a changé, clairement. Puis, nous autres, au gouvernement du Québec, on n'appuiera pas des entreprises qui sont en difficulté qui ne font pas le virage. On ne pourra juste pas supporter toutes les entreprises. Mais les entreprises qui font preuve d'innovation, qui vont sur des nouveaux marchés, qui sont... ça, on va avoir un oeil très, très attentif.

Vous savez, il y a une consolidation qui est déjà amorcée dans le secteur des scieries. Je vous prédis que cette consolidation-là va se poursuivre. Comment qu'on va l'accompagner? On va voir ce qu'on va pouvoir faire. Mais, dans certains cas, ça m'apparaît d'une évidence qu'il devra y avoir une consolidation qui va se poursuivre, donc des restructurations, qu'on ne pourra pas maintenir le modèle d'affaires actuel. Donc, que ça soit au niveau des industries de bois de sciage, je m'attends à ce qu'une consolidation se poursuive. Est-ce qu'il peut y avoir des regroupements additionnels? Ça, c'est des choses qu'on est prêts à regarder.

Au niveau des usines de pâtes et papiers, on a vécu une restructuration. Vous savez, j'ai dit en cette Chambre qu'on ne pouvait pas remettre de la pâte dentifrice dans le tube, c'est bien difficile. À partir du moment que les gens lisent les nouvelles sur le iPad ou à l'ordinateur, qu'ils n'achètent plus les journaux, tu as une demande du papier journal substantiellement à la baisse. C'est rendu que les gens peuvent acheter directement, télécharger des livres sur le iPad au lieu d'aller à la librairie. Bien, ça, le papier d'impression, ça veut dire que c'est une chute, également, additionnelle. Donc, on a cette situation-là à laquelle on fait face.

Qu'est-ce que ça veut dire très concrètement? Ça veut dire que, quand il y a des compagnies qui viennent me voir pour discuter de leur plan d'affaires, moi, je les questionne parce que... je vais être bien heureux si on voit des réouvertures d'usines au Québec, mais je veux m'assurer, là, que le gouvernement du Québec ne prendra pas des décisions pour habiller Paul en déshabillant Jean, là. Ce n'est pas à nous autres à choisir c'est qui, les gagnants puis les perdants, dans cette restructuration-là. Donc, il faut avoir les même règles du jeu pour tout le monde. Donc, cette consolidation-là va se poursuivre, parce que c'est la technologie qui fait en sorte qu'on va pouvoir voir ça se poursuivre.

Nous, donc, c'est d'avoir des gestes concrets pour pouvoir aussi développer cette industrie-là sous l'angle du développement durable, c'est-à-dire tenir compte de l'environnement, mais aussi pouvoir avoir une plus grande acceptabilité sociale, une implication des régions. Et c'est pour ça que les initiatives de forêts de proximité... que mon collègue, également adjoint parlementaire, se déplace dans les régions du Québec en consultation, pour que les gens du milieu des régions prennent également cette industrie-là en charge et peuvent vraiment se l'approprier.

Donc, quand je discutais avec le ministre suédois responsable de la forêt... Je sais aussi qu'il y a beaucoup à faire en termes de développement de capacité touristique, parce que les gens peuvent aussi concilier le développement de la forêt, mais également pour d'autres activités, au niveau de la faune également. Donc, c'est une industrie qui connaît actuellement une restructuration importante mais qui a un avenir, M. le Président. Puis on va accompagner les différents intervenants.

● *(15 h 50)* ●

Je pense que mon collègue député de Rivière-du-Loup a fait la nomenclature de toutes les initiatives que nous avons faites depuis que nous sommes... depuis que nous avons... que mon collègue, défunt collègue député et ministre des Ressources naturelles, avait dévoilé sa stratégie pour la forêt, pour construire le Québec de demain.

Donc, on a pris beaucoup de mesures. On a eu un programme, qui s'appelait Renfort, pour accompagner les entreprises lors de cette récession-là. Mais également on accompagne les projets innovants, structurants. Pensons aux projets de Tembec, pensons aux projets de l'usine Thurso, qu'on a repartie et dont les ventes sont déjà assurées pour les cinq prochaines années. C'est un prêt d'au-delà de 100 millions. On a juste à penser également... tout le projet au niveau de l'usine de Windsor, de Domtar. Donc, que ça soit construction verte, que ça soit l'énergie verte, que ça soit au niveau de la chimie verte, ce gouvernement, M. le Président, fait preuve de dynamisme.

Mais, oui, on a des contraintes budgétaires. Puis on ne peut pas non plus... Puis on a aussi l'accord sur le commerce avec les... l'accord sur le bois d'oeuvre avec les États-Unis qui nous empêche de faire ce qu'on aimerait faire à l'occasion. Mais on est en train de changer les règles du jeu, on a ce nouveau régime forestier là qui est en place. Il y a un bureau de mise en marché du bois qui s'en occupe aussi pour... au niveau du nouveau projet, au niveau de l'approvisionnement. On va remplacer les contrats... les CAAF, les fameux CAAF, avec des garanties d'approvisionnement. On s'en va vers ces nouvelles règles du jeu là qui vont être en place en 2013.

Mais il n'y aura pas de passe-droit, M. le Président. On ne peut pas, là, soustraire certaines compagnies de ça. Ça va être le même régime forestier. Mais je pense que, quand on regarde tout ce que fait le gouvernement, et surtout ce qu'on a l'intention de faire, on a une vision, tout comme l'opposition, d'encourager le développement de cette industrie-là.

Le Président (M. Pigeon): Merci beaucoup, M. le ministre. M. le député de Roberval, la parole est à vous.

M. Denis Trottier

M. Trottier: Oui, merci, M. le Président. Tout d'abord, je tiens à remercier le ministre de son écoute; au moins, lui, il a compris qu'il y avait beaucoup de suggestions et d'idées. Malheureusement, je trouve que les engagements sont bien minces, quelques engagements mineurs qui sont intéressants mais qui sont très loin de pouvoir remplir toute la tâche énorme qui existe présentement.

Je vais faire le tour un petit peu, là, d'un certain nombre de propositions qu'on a faites puis des réponses que le ministre nous a données. Bon. Entre autres, sur la question de la vision par rapport à l'avenir du milieu forestier, dirais que le ministre semble avoir une vision. Mais ce qui m'inquiète, c'est la vision de son gouvernement. On a vu que le premier ministre lui-même a fait bien d'autres choix, le ministre des Finances, etc. Ça m'inquiète beaucoup, parce que, dans le fond, c'est que, là, ça ne semble pas être porté à un plus haut niveau, et c'est là que ça se décide. Bon.

Également, sur la question de venir en aide aux entreprises, vous dites que vous allez avoir un plan de sauvetage pour la relance de l'industrie au printemps. Je vous dirais que, s'il ne se passe pas quelque chose avant, c'est que, là, vous n'aurez pas besoin de plan de sauvetage, les chaloupes pour le sauvetage vont ramasser des corps inertes. Et j'ai l'impression que, si les gens ont le choix entre attendre votre plan de sauvetage puis prendre un préarrangement funéraire, je pense qu'ils vont choisir le plan de préarrangement funéraire, ça va probablement être plus sûr pour eux autres.

Sur la question de l'usine de Dolbeau-Mistassini, entre autres, vous dites: On ne peut pas prendre des engagements si les entreprises disent qu'elles vont peut-être refermer plus tard. Dans le contexte actuel, c'est extrêmement difficile pour une entreprise de prendre des engagements pour 25 ans, vous le comprendrez bien. Je suis persuadé que l'entreprise est prête à prendre un engagement du maintien de l'usine pour cinq ans minimalement, ce qui, dans les circonstances, est quand même assez long. Et, si l'entreprise ne le respecte pas, à ce moment-là vous retirerez le soutien que vous lui avez apporté. Et je pense que c'est ça que les gens s'attendent de vous, et j'espère bien que vous allez prendre des engagements dans ce sens-là.

Sur la question du projet de loi sur l'utilisation du bois, bon, les engagements sont assez minces, là. Vous nous dites: Ouais, c'est intéressant, mais, dans le fond... c'est intéressant, ça va rester là encore une fois. Sur la question des chemins, sur la construction, ce que vous dites, c'est que vous allez suggérer à votre collègue de s'en occuper, vous espérez qu'elle va s'en occuper. Ce n'est pas un engagement qui est très, très solide. Bon. La même chose au niveau des propositions que je vous ai faites au niveau des régimes d'épargne-actions forestiers puis sur l'implication de l'État, vous trouvez ça intéressant, mais vous dites: C'est au ministre des Finances à s'en occuper. Je vais confier ça au ministre des Finances, là. Tu sais, ça veut dire que, dans le fond, c'est que, là, tout le monde s'occupe du dossier forestier, sauf le ministre responsable. Ça veut dire que, dans le fond, il n'y a pas véritablement un porteur de ballon, c'est relégué à d'autres, et ça, je pense que les gens s'attendent à quelque chose de plus solide que ça.

Sur l'utilisation du bois dans le nouvel amphithéâtre, bon, vous souhaitez, mais on n'a pas senti le gros poing sur la table, là. J'ai comme l'impression que, je veux dire, ça va être plutôt décoratif, si ça continue. Le gouvernement du Québec va mettre 200 millions de dollars là-dedans. Le Québec est d'abord et avant tout un immense territoire forestier, le bois est un produit noble, écologique, renouvelable, ça m'apparaît impossible, inacceptable qu'il n'y ait pas une portion significative de bois là-dedans. Sinon, ça veut dire que, dans le fond, on ne respecte pas ce qu'on est. Il faut qu'on développe la fierté par rapport à cette ressource-là. Vous avez une occasion, j'espère que vous allez aller à fond de train là-dedans.

Je vous ai sensibilisé, lors du congrès de l'association forestière, à une tornade qui a eu lieu dans le secteur de Saint-Ludger-de-Milot. Vous avez rencontré brièvement les gens. J'espère que vous allez pouvoir donner un suivi, je n'ai pas pu aller plus loin là-dedans.

Vous avez... Bien, votre prédécesseur avait mis en place un petit budget de 500 000 $, là, pour favoriser l'utilisation du bois. J'aurais bien aimé savoir s'il va se passer quelque chose avec ça. Sur la question des forêts de proximité, je souhaite bien que, je veux dire, qu'on arrête d'en parler puis qu'on passe à quelque chose, puis que ce soit quelque chose de substantiel. Quand les gens réclament de se prendre en main, on devrait dérouler le tapis rouge, dire: écoutez, oui, vous voulez vous prendre en main, on va vous aider à le faire, puis ça ne sera pas sur une particule, ça ne sera pas sur un petit terrain minuscule, ça va être sur des grands territoires. Et ce que je souhaite, c'est que non seulement on avance avec les forêts de proximité, mais que les forêts de proximité soient un premier pas vers la reprise en main totale de la gestion — des régions — de leurs forêts. Je pense que les gens qui en ont vécu pendant 200 ans voudraient en vivre, puis je pense que c'est à eux qu'on devrait donner la responsabilité. Il faut cesser d'infantiliser les régionaux puis leur confier la responsabilité.

Je vous rappellerais que, quand il y a eu la commission Coulombe, lorsque j'étais préfet, j'avais demandé qu'on puisse en avoir la responsabilité. Il y a un des commissaires — M. Szaraz pourra s'en rappeler, peut-être — m'avait demandé: Est-ce que, M. Trottier, vous pensez que vous avez la capacité de bien gérer la forêt? J'ai dit: Je ne le sais pas, on ne l'a jamais fait. Mais je sais une affaire, c'est: ceux qui avaient la responsabilité ne devaient pas l'avoir, parce que, s'ils l'avaient eue, ni vous ni moi, on serait là aujourd'hui. Et je suis persuadé que, si on confie aux régions le soin de gérer leurs forêts, elles vont bien le faire, puis, si jamais ça ne fonctionne pas, elles n'auront personne à qui critiquer. Au moins, elles s'en occuperont.

Sur la question de... J'aurais bien aimé aussi que le ministre puisse nous entretenir du volet II, parce que le volet II, je veux dire, c'est un élément important pour les MRC, pour les régions, pour les organisations. J'espère qu'il va

pouvoir nous annoncer prochainement que ça va être renouvelé puis qu'on va pouvoir continuer de pouvoir compter sur le volet II.

Également, aussi, sur la question des centrales thermiques, c'est que votre prédécesseur avait rencontré les gens, des producteurs de granules, qui ont... Ils ont déposé des propositions au gouvernement. J'aurais aimé ça que vous puissiez nous dire: Bien, écoutez, oui, on est là-dessus, on va faire quelque chose avec ça. Vous savez, en Europe, là — puis ce n'est pas tous des pays forestiers, là, la France, l'Autriche, pas sûr qu'ils sont plus forestiers que nous autres, là — ils ont toutes sortes de programmes incitatifs pour faire en sorte que les gens utilisent le bois, la biomasse, les granules; l'Allemagne est là-dedans, je veux dire, bon. Nous autres, là, il y a quelques mesures, puis, entre autres, j'aurais aimé savoir si le programme qui vise la conversion au mazout va être reconduit. Ça, ça fait partie des interrogations que les gens me demandent, là. Est-ce que ce programme-là qui vise la... excusez, la conversion des chaudières au mazout vers la biomasse va être reconduit?

Est-ce que vous comptez faire en sorte qu'on puisse utiliser davantage d'énergie québécoise? On dépense autour de 15 milliards de dollars en pétrole, qu'on envoie à l'extérieur. C'est de l'argent qui ne roule pas chez nous. Les Allemands, eux autres, ils ont compris que, je veux dire, qu'ils étaient mieux de subventionner la biomasse, faire travailler les gens que de les voir sur l'aide sociale ou sur le chômage.

● *(16 heures)* ●

Nous, quand est-ce qu'on va se lancer là-dedans? Quand est-ce que la Caisse de dépôt va investir dans les entreprises forestières, au lieu d'investir dans le papier commercial ou dans les entreprises... des mines de charbon, qu'ils ont investi 500 millions de dollars dans une mine de charbon en Mongolie? Quand est-ce qu'on va démontrer qu'on croit dans notre économie, qu'on croit dans nos ressources naturelles? C'est ça que j'ai hâte d'entendre. C'est ça que je voudrais avoir de la part du ministre et du gouvernement. Mais, malheureusement, ce que je sens, c'est que, oui, ça a du bon sens. Vous êtes un bon gars, M. le ministre, vous êtes un gars gentil, aimable, mais ce que les gens veulent avoir, c'est plus que ça. Ce qu'ils veulent, c'est quelqu'un qui va claquer sur la table puis qui va dire au gouvernement: C'est fini, le temps où on a oublié la forêt, parce que la forêt, c'est ça qui a permis de développer le Québec, c'est ça qui va lui permettre de développer son avenir, puis on y croit fermement, puis on met le paquet là-dedans, puis on va demander au gouvernement fédéral, on va exiger du gouvernement fédéral qu'il aide aussi le milieu forestier. Il a aidé le milieu de l'industrie automobile, bien, qu'il le fasse pour l'industrie forestière.

On n'a pas eu une cenne pour le développement des bateaux, avec l'industrie navale, on va payer, nous autres, de notre poche, là. Les Québécois et les Québécoises, on va payer 7 milliards de dollars de notre poche pour aider les entreprises d'ailleurs à faire fonctionner, à avoir des bateaux, créer des jobs. Quand est-ce que, nous autres, on va s'occuper de nous?

Moi, c'est ça que j'attends du ministre. Je n'attends pas qu'il dise: Je vais en parler avec mon collègue, je vais en parler avec ma collègue, ce qu'on veut, c'est que lui-même dise: Moi, j'ai à coeur cette industrie-là, et sous mon règne va être lancée la nouvelle industrie forestière du XXIe siècle. C'est ça qu'on attend de vous, M. le ministre, puis je crois que vous en êtes capable, mais je ne suis donc pas sûr que votre gouvernement y croit.

Il va falloir que vous alliez beaucoup plus loin que des propositions, on pourrait dire, gentilles. Votre gouvernement, il faut qu'il soit secoué parce qu'il n'y croit pas. Ce n'est pas parce que c'est du mauvais monde, mais malheureusement le ministre des Finances reste à Outremont, puis, je veux dire, à Outremont, là, bien les scieries, il n'y en a pas tellement, des multifonctionnels, ils n'en voient pas passer, des usines de papier, il n'y en a pas. Puis, la majeure partie du Conseil des ministres, la présidente du Conseil du trésor, etc., c'est des urbains, ils ne croient pas là-dedans. Bien, vous, votre rôle, c'est de dire: Moi, j'y crois, puis il faut que notre gouvernement y croie, sinon ça veut dire que c'est toute l'industrie puis tous les travailleurs, les milieux forestiers qui sont abandonnés.

On ne peut pas faire ça. Il faut y croire. La forêt doit être un objet de fierté. Et ce que je souhaite, c'est que vous annonciez rapidement des mesures qui vont faire en sorte qu'on va penser qu'au moins il s'en vient quelque chose. Je comprends que la révolution est difficile à faire, mais c'est à vous de la porter. Merci, M. le Président.

Le Président (M. Pigeon): Alors, merci à tous et à toutes. Je lève donc la séance, et la commission, ayant accompli son mandat, ajourne ses travaux au mardi 1er novembre, à 10 heures.

(Fin de la séance à 16 h 3)